

LES GUEULES CASSÉES

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

Hommage au Général Claude Chippaux



Réveillon à Moussy



Le trophée Ernest Hemingway pour la première fois en France



LES FONDATEURS

Colonel Picot † (1862-1938)
Président

B. Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

A. Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans l'armée française 1914-1918

À L'HONORARIAT

Marcel Guillemot
Grand'officier de la Légion d'honneur

conseil d'administration

Hubert CHAUCHART du MOTTAY
Président
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand' Croix de l'ordre national du Mérite

Bertrand de LAPRESLE
1^{er} Vice-président
Grand' officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Henri DENYS de BONNAVENTURE
2^e Vice-président
Médaille Militaire

Alain MARAIS
Trésorier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Michel EYCHENNE
Trésorier adjoint
Chevalier de l'ordre national du Mérite

André MATZNEFF
Secrétaire du Conseil
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

membres

Jean SALVAN
Président honoraire
Grand' officier de la Légion d'honneur

Michel CLICQUE
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Charles DAUPHIN
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur Militaire

Guy DELPLACE
Médaille militaire
Croix de Guerre

William DUMONT
Officier de la Légion d'honneur
Médaille Militaire
Officier de l'ordre national du Mérite

Michel FRANQUE
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand' officier de l'ordre national du Mérite

Jacques FUKSA
Officier de la Légion d'honneur
Médaille Militaire

Xavier HALGAND
Officier de l'ordre national du Mérite

Jean-Daniel MARQUIS
Médaille de la Défense nationale

Pierre MERGLEN
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Jean MONIER
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre

Georges MORIN
Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Michel NAIL
Officier de l'ordre national du Mérite

Antoine du PASSAGE
Vice-président honoraire
Officier de la Légion d'honneur
Médaille Militaire

Jean ROQUET MONTEGON
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

direction générale

Olivier ROUSSEL
Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Patrice REZEAU
Directeur adjoint
Chargé de la vie associative

Roselyne BINON-LOÏS
Chef des services comptables

Laurent RICQUIER
Directeur adjoint
Chargé des Domaines

Dominique LELONG
Directeur - Moussy

Laurent RICQUIER
Directeur - Le Coudon

commission d'audit interne

William DUMONT
Président
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'ordre national du Mérite

Bruno CARMICHAEL
Commandeur de la Légion d'honneur

Michel CLICQUE
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national
du Mérite

Guy DELPLACE
Médaille militaire

Bernard TOMASETTI
Médaille militaire
Chevalier de l'ordre national
du Mérite

délégués régionaux et adjoints, porte-drapeaux

Alpes de Haute-Provence et Alpes Maritimes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain BOUHIER
06, 04
18, rue Acchiardi de St-Léger,
06300 Nice.
Tél. : 04 93 56 30 92.
bouhier.nice@laposte.net

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean RADJENOVIC 🇫🇷 🇵🇷 🇮🇹 🇪🇺
03, 15, 43, 63
29, boulevard du Pont-Garnichaud,
63260 Aigueperse.
Tél. : 04 73 63 60 68.
jradjenovic@gueules-cassees.asso.fr

Champagne-Ardennes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean DEPREZ 🇫🇷
08, 51, 10, 52
10, rue de Paradis,
51480 La Neuville aux Larris.
Tél. : 03 26 58 15 73.
jeandep@wanadoo.fr

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard SIMON
68
5, rue Pasteur,
68730 Blotzheim.
Tél. : 03 89 68 43 54.

DÉLÉGUÉ ADJOINT

Georges WILBERT 🇫🇷 🇵🇷
67
13, rue du Lavoir,
67260 Keskastel.
Tél. : 03 88 00 21 62.

PORTE-DRAPEAU

Georges WILBERT 🇫🇷 🇵🇷
13, rue du Lavoir,
67260 Keskastel.
Tél. : 03 88 00 21 62.

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert ESQUIROL 🇫🇷 🇵🇷
21, 58, 71, 89
9, rue des écoles,
21910 Noiron-sous-Gevrey.
Tél. : 03 80 36 91 72.
esquirolrobert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Jean DURAND
4, rue des Coquelicots, 71210 Torcy.
Tél. : 03 85 55 26 57.

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René CHIARAMONTI 🇫🇷 🇵🇷 🇮🇹 🇪🇺
2A, 2B
Villa St Jean Baptiste,
route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia.
Tél./Fax : 04 95 31 20 00.
rchiaramonti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gérard BLONDE 🇫🇷
Lotissement Santa Catalina n°29
20290 Borgo
Tél. : 04 95 31 16 02.

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel POTRIQUET 🇫🇷
24, 33, 40, 47, 64
5, rue André Gide
33980 Audenge.
Tél. : 05 56 82 54 87.

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude DOURNE 🇫🇷 🇵🇷
9 bis, rue de l'Aiguillon,
33120 Arcachon.
Tél. : 05 56 54 81 00.

Bretagne - Pays de Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Tadj CHAREF 🇫🇷 🇵🇷
22, 29, 35, 53, 56, 72
18, rue Louis Pétri,
35200 Rennes.
Tél. : 09 77 65 59 16
tadj.charef@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ ADJOINT

Alexis JAFFREZIC
56
18 ter, rue Raime,
56270 Ploemeur.
Tél. : 02 97 86 27 57.

PORTE-DRAPEAUX

Laurent DROUART
La Pare gère
72510 Requeuil.
Tél. : 02 43 46 44 80.



André FRANCES
1, rue Edmond Rostand
35700 Rennes.
Tél. : 02 99 38 98 25.

Roger TANGUY 🇫🇷
94, rue François Coppée,
29200 Brest.
Tél. : 02 98 47 92 23.

délégués régionaux et adjoints, porte-drapeaux

Dauphiné

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean RICCARDI  
05, 26, 38
66, rue du Jacquin,
38140 Apprieu.
Tél. : 04 76 65 12 44.
jriccardi@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Marcel TOURTET
8, rue des Lilas,
38240 Meylan.
Tél. : 04 76 90 18 82.


Dom-Tom et étranger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René FOURCADE 
Délégué pour les Dom-Tom
et l'étranger
7, rue d'Angalinat
31380 Montastruc-la-Conseillère.
Tél. : 05 61 84 31 16.
rene.fourcade@wanadoo.fr

Franche-Comté

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jacques MOUGIN 
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez,
25120 Maiche.
Tél. : 06 86 25 69 51.
j.mougin11@aliceadsl.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger DESCHAMPS  
13, rue Métin,
25000 Besançon.
Tél. : 03 81 53 73 03.



Ile-de-France

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Roger GAILLARD   
75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
72, rue Victor Hugo,
94700 Maisons-Alfort.
Tél. : 01 43 78 26 39.
rgaillard@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS ADJOINTS

Bernard LUQUET 
75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité,
93700 Drancy.
Tél. : 01 48 95 32 65.
bernard.luk@free.fr



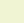
Gérard PINSON  
75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges,
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51.
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilles KADDOUR  
1, rue du 4 septembre
92500 Rueil Malmaison
Tél. : 01 47 08 20 68.

Languedoc-Roussillon

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Gilbert SANCHEZ   
07, 11, 30, 34, 48, 66
14, rue du Pradas
34470 Pérols.
Tél. : 04 67 50 08 89.
gilbertsanchez34@free.fr

DÉLÉGUÉ ADJOINT



Gabriel MENE    
66
Résidence l'oiseau blanc,
3bis allée de Bacchus,
66000 Perpignan.
Tél. : 04 68 56 64 52.
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

François DERRIEN    
23, route de St-Georges d'Orques,
34990 Juvignac.
Tél. : 04 67 52 04 23.


Lorraine

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Serge VERON  
54, 55, 88
31, rue de Remenaumont,
54600 Villers lès Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88

Robert LANG
57
12, impasse des Violettes,
57155 Marly.
Tél. : 03 87 63 40 51.
rlang@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ ADJOINT

André DEZAVELLE 
55
7, rue du Paquis,
St. Mihiel
55300 Chauvencourt.
Tél. : 06 81 64 67 74.
ou 03 29 91 08 67.

PORTE-DRAPEAU

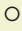


Gilbert GIRON  
36, rue de la Libération,
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14.

Gilbert PIANT 
20, rue du Portugal,
54500 Vandœuvre-les-Nancy.
Tél. : 03 83 90 17 99.

Joseph ZAHM 
2, rue des 4 vents,
57530 Maizery
Tél : 03 87 64 45 17.




Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert ARAGON   
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
Place de l'église
09190 Saint-Lizier.
Tél. : 05 61 66 25 85.



DÉLÉGUÉS ADJOINTS

Henri DALÉAS   
65
80, Chemin de la Passade
65200 Montgaillard
Tél. : 05 62 91 51 77.

André MONCASSIN   
32, 82, 46
40, rue Général-de-Gaulle,
32140 Masseube.
Tél. : 05 62 66 12 61.
andre.moncassin@wanadoo.fr

Nord-Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL



Christian GREMONT  
59, 62
1278, rue de la Libération,
59242 Genech.
Tél. : 03 20 79 58 29.
cgrémont@gueules-cassees.asso.fr






PORTE-DRAPEAU

André NEIRINCK
33, avenue Bernadette
59110 La Madeleine
Tél. : 03 28 53 08 03


Normandie

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

André JACQUES  
14, 27, 50, 61, 76
Rue des Houx,
Oissel le Noble,
27190 Ferrières Haut Clocher.
Tél. : 02 32 34 85 67.
andre.jacques552@orange.fr

Jean-Louis POSIÈRE     
27, 76
5, allée J.-P.-Rameau,
Côte Monts-aux-Malades,
76960 Notre-Dame-de-Bondeville.
Tél. : 02 35 75 73 13.
jlposiere@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert FRANÇOIS 
31, boulevard Raymond-Poincaré,
14000 Caen.
Tél. : 02 31 72 42 88.

Orléannais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL




Jean BEAUVAL  
18, 28, 45
37 bis, rue de la Sente,
45400 Fleury-les-Aubrais.
Tél. : 02 38 86 19 46.

PORTE-DRAPEAU

Georges LEPLATRE 
8, rue des Petits-Osiers,
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle.
Tél. : 02 38 88 44 27.

Pays de Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL




Bernard de TINGUY   
44, 49, 85
27, rue de la Tullaye,
44300 Nantes.
Tél. : 02 40 49 20 80.

PORTE-DRAPEAU

Alain BERTHELOT
6, rue Jean-Jaurès,
44610 Basse-Indre.
Tél. : 02 40 86 74 18.



Picardie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Anselme VILMONT   
02, 60, 80
39, square Samarobrive,
80000 Amiens.
Tél. : 03 22 91 14 01.

Poitou-Charentes




DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-Claude MONTARDY  
16, 17, 79, 86
7, rue des Prés Guérins,
17540 Loiré de Vérines.
Tél. : 05 16 49 50 86.



délégués régionaux et adjoints, porte-drapeaux

Provence

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien HUMBLLOT   
13, 83, 84
Domaine des "Gueules Cassées"
627 av. Colonel Picot
Le Coudon
BP 147
83163 La Valette du Var Cedex
Tél. : 04 94 61 93 00
lhumbloit@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ ADJOINT


Bernard TOMASETTI  
13, 83, 84
37, rue Carnot
13680 Lançon de Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU


François PACIFICO   
Le Constellation. Bât. A,
72, avenue des Caillols,
13012 Marseille.
Tél. : 04 91 88 26 46.

Pyrénées-Atlantiques

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Xavier HALGAND 
64
2, rue des Genets, 64000 Pau.
Tél. : 05 59 02 90 81.
xhalgand@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL ADJOINT

Jean-François LOUVRIER 
64, 40
3, impasse des Palombes, 64230 Lescar
Tél. : 05 59 81 26 56.
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Madame Viviane ROULET
Route de Castetpugon-L'Eglise
64350 Simacourbe.
Tél. : 05 59 68 22 50.

Rhône-Alpes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel CLICQUE   Com 
01, 42, 69
48, rue des Frères Lumière
01240 St.-Paul de Varax.
Tél. : 04 74 42 57 49.
ou 06 73 11 02 48
michel.clicque@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Bernard LEDOGAR  
54, rue Garibaldi, 69006 Lyon.
Tél. : 04 72 43 05 56.
ledogar.bernard@club-internet.fr

Touraine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jacques AUGIERE  
36, 37, 41
10, avenue des Tilleuls
37600 Perrusson.
Tél. : 02 47 59 39 85.


PORTE-DRAPEAU

Jean JOBLIN   
8, rue Saint-Léger,
37300 Joué-les-Tours.
Tél. : 02 47 53 22 91.

Rémy LORIN
5, rue de la Boursaudière,
37500 Marçay
Tél. : 02 47 93 02 69

Savoie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Pierre NICOLLIN 
74, 73
11, rue de Rumilly,
74000 Annecy.
Tél. : 04 50 51 91 84.




PORTE-DRAPEAU

André BOISIER
Les Romantines
356 av Charles de Gaulle
74800 La Roche sur Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

délégués et porte-drapeaux honoraires

Michel DEGLAIRE 
André DÉPIT   
Roland LAMOURET   
Joseph LANNES    
Jean LEQUERTIER   
Gilbert LIÈVRE   
Jean MONIER   

Fernand NEY   
Roland PERRIN   
Roger PONT  
Robert PRENEY  
René RONDOT   
André SAINT-MARTIN   
Pierre SOUMACHE   

Porte-drapeau
Robert BORDACHAR
José PACHECO   

LES GUEULES CASSÉES

Directeur de la Publication :

Général (cr)

Hubert CHAUCHART du MOTTAY

Rédacteurs en chef :

André MATZNEFF

Patrice RÉZEAU

Directeur artistique :

Jean-François GAXOTTE

Rédaction-Administration :

Union des Blessés

de la Face et de la Tête

“Les Gueules Cassées”

20 rue d’Aguesseau, 75008 Paris

Tél. : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

adresse : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

N° de Commission Paritaire :

0310A 06453 – N° ISSN : 1162-3128

Photocomposition – Impression :

Touraine Rotos

32, avenue Charles Bedaux

37000 Tours

Crédits photo : JP Rothoft,

Gilles Plichon, AERI, UBFT.

P 08

Éditorial

P 09



Les dossiers du souvenir

Claude Chippaux

P 14



La vie de l’Union

Au siège

A Moussy

Au Coudon

Dans les Régions

P 32



Anecdotes souvenirs

Moments historiques à Cuba

Dans les vignes de Suresnes

P 40

Les livres

P 42

Le coin des lecteurs

P 44

Notre grande famille

P 50

Les tarifs des Maisons

P 52

Il vous est utile de savoir

LE TEMPS DES VŒUX ET CELUI DE L'ACTION

Tous, une fois l'an, nous échangeons des vœux. Ils manifestent, chaleureusement, l'amitié, l'estime et la camaraderie qui unissent les membres d'une même communauté, la nôtre, celle des "Gueules Cassées".

Mais une association qui a conquis, avec tant de détermination toutes ses lettres de noblesse, ne peut se contenter de formuler des souhaits sur la réalisation desquels elle n'a guère de prise. Il lui faut faire vœu d'agir.

Aujourd'hui l'Union doit relever deux défis :

- Faire face à la diminution des ressources que lui procure son partenariat historique avec la Française des Jeux, qui entraîne, mécaniquement, l'impossibilité de maintenir au niveau des années passées les aides qu'elle contribue à donner, pour leurs œuvres sociales, aux associations du monde combattant, particulièrement à celles des plus grands invalides.
- De même, tirer les conséquences de la diminution inévitable du nombre de nos membres et de notre vieillissement qui explique, entre autre, la désaffection progressive de nos maisons par nos camarades et plus encore la difficulté pour nos associations d'accomplir pleinement leur devoir de Mémoire.

Il nous faut donc, et ce sera l'axe majeur de notre action en 2010, préparer activement les décisions que ces différents facteurs nous conduiront inévitablement à prendre.

Dans cet esprit, nous allons nous attacher à optimiser nos ressources de fonctionnement et à redéfinir la structure de notre patrimoine dans toutes ses dimensions, notamment celui du rôle de nos maisons au service de nos membres et plus largement, des victimes de guerre et du devoir.

Simultanément, ainsi que nous y ont invité le Président de la République et notre Ministre, il conviendra d'entamer une réflexion sur un éventuel rapprochement des associations de Mutilés de Guerre, afin de regrouper leurs forces et leurs moyens d'action, pour une plus grande efficacité au service du monde combattant.

Puis et surtout, nous avons notre Fondation, garante de la pérennité de l'Esprit et des Missions des "Gueules Cassées" et dont le périmètre d'action ne pourra que se développer pour maintenir et progresser.

"Calme, en avant, droit", je voudrais emprunter cette célèbre devise cavalière pour vous dire ma confiance dans notre avenir.



HUBERT CHAUCHART DU MOTTAY

les dossiers du souvenir

Claude Chippaux

Président des "Gueules Cassées" de 1971 à 1984, initiateur et artisan de la création du Loto, éminent chirurgien et professeur de pathologies tropicales renommé, Résistant valeureux, le Médecin Général Inspecteur

Claude Chippaux nous quittait, il y a 25 ans.

A l'initiative de notre Délégué de Franche-Comté, les "Gueules Cassées"

lui ont rendu un hommage particulier, en octobre dernier, à Mélisey.

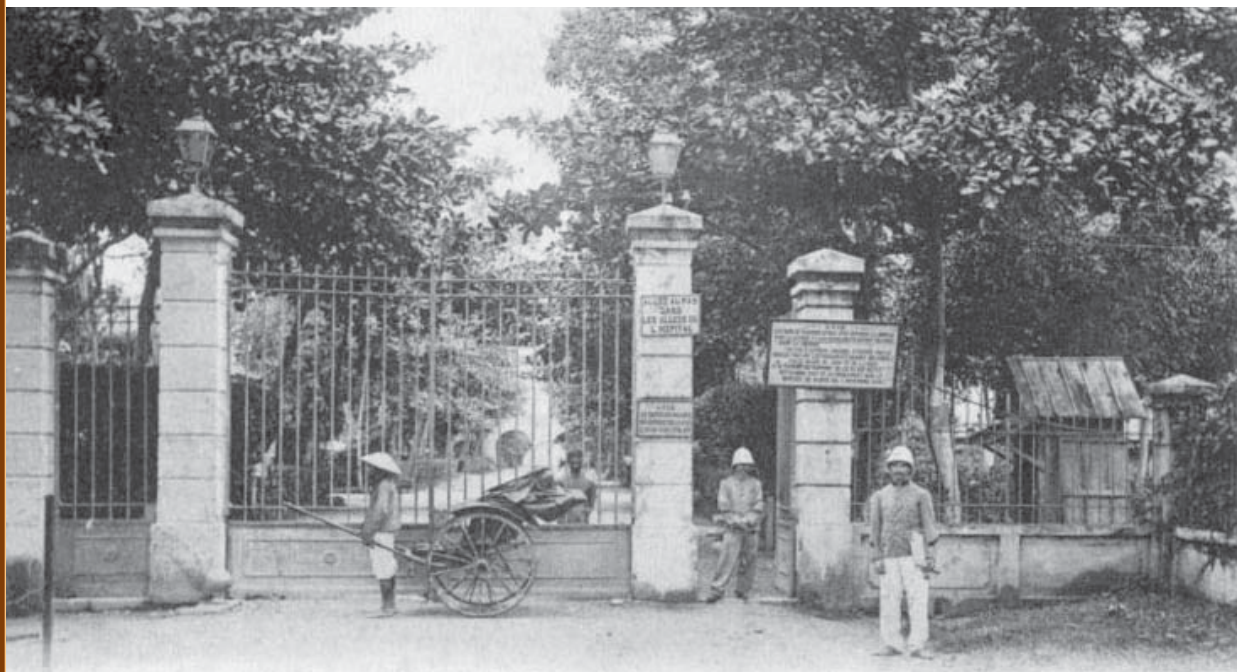
Les lignes qui suivent retracent, très succinctement, les grands traits de sa très riche carrière de médecin et de soldat, ainsi que l'étendue de ses connaissances. Elles nous laissent également entrevoir la curiosité et l'implication de ce chercheur et enseignant infatigable.





Claude Chippaux est né en 1909 dans la région parisienne. Après avoir conduit de brillantes études, il est admis en 1931 à l'Ecole du Service de Santé de Bordeaux où il passe rapidement l'externat et le Concours d'aide d'anatomie. Reçu Docteur en Médecine en 1935, il réussit

au diplôme de Médecine Coloniale ainsi qu'à celui de Médecine Sanitaire maritime et il entre en 1936 à l'Ecole d'Application du Service de Santé des Troupes Coloniales de Marseille située au Pharo, à l'entrée du Vieux Port de Marseille, et en sort sous-major. Il quitte le Pharo la même année pour servir au Togo où il est d'emblée confronté à la



L'hôpital Lanessan à Hanoi.



3078/14
 MODÈLE 15-3-47

REGION MILITAIRE COMMISSION DEPARTEMENTALE de la <i>Saône</i> COMMISSION REGIONALE de <i>Saône</i> PRESIDENT de la Commission Régionale <i>Paul Han</i> Case à remplir par l'autorité militaire	CATEGORIES (N° 9000 FFI FFI) A <i>et</i> B C1	Déportés rapatriés Déport. non rapatriés Posthumes Disparus Pensionnables
---	---	---

HOMOLOGATION de GRADE F.F.I. CERTIFICAT D'APPARTENANCE

NOM : **CHIPPAUX** (en capitales) Prénoms : *Claude, Maxime*

Pseudonymes successifs : *Marchi, Max*
(souligner le plus connu)

Date et lieu de naissance : *13 Mai 1909* Nationalité : *Français*

Adresse actuelle de l'intéressé : *Hôpital Corte à Saïgon - S.P. 52 262. 13 PM. HO*
ou dernière adresse connue. Pour les avant-dernières adresses voir la rubrique "Profession"

PROFESSION : *Professeur agrégé (Chirurgie) de Troupes coloniales*
Medecin Chef mandant des Troupes coloniales

TITRES UNIVERSITAIRES : *Docteur en Médecine - Certificat d'Ethnologie (Paris)*

ECOLES MILITAIRES : *Ecole de Médecin Générale de Bordeaux*

GRADE AU 1^{er} JUIN 1940 : *Medecin Lieutenant*

Dernier Grade : Active : *Medecin Commandant* Rang du : *21.12.1944* Service : *Santé*
 Réserve : _____

Etat succinct des occupations légales à titre civil ou militaire de juin 40 à la Libération.
 Pour les CIVILES, indiquer les domiciles adresses professionnelles, employeurs successifs.
 Pour les MILITAIRES, donner les différentes affectations, nominations, fonctions. Pour les prisonniers de guerre, indiquer le nom de l'otage ou du stalag, la date et le motif du rapatriement.
 Indiquer, s'il y a lieu, la date à laquelle vous avez renoncé à la vie familiale, aux occupations légales.

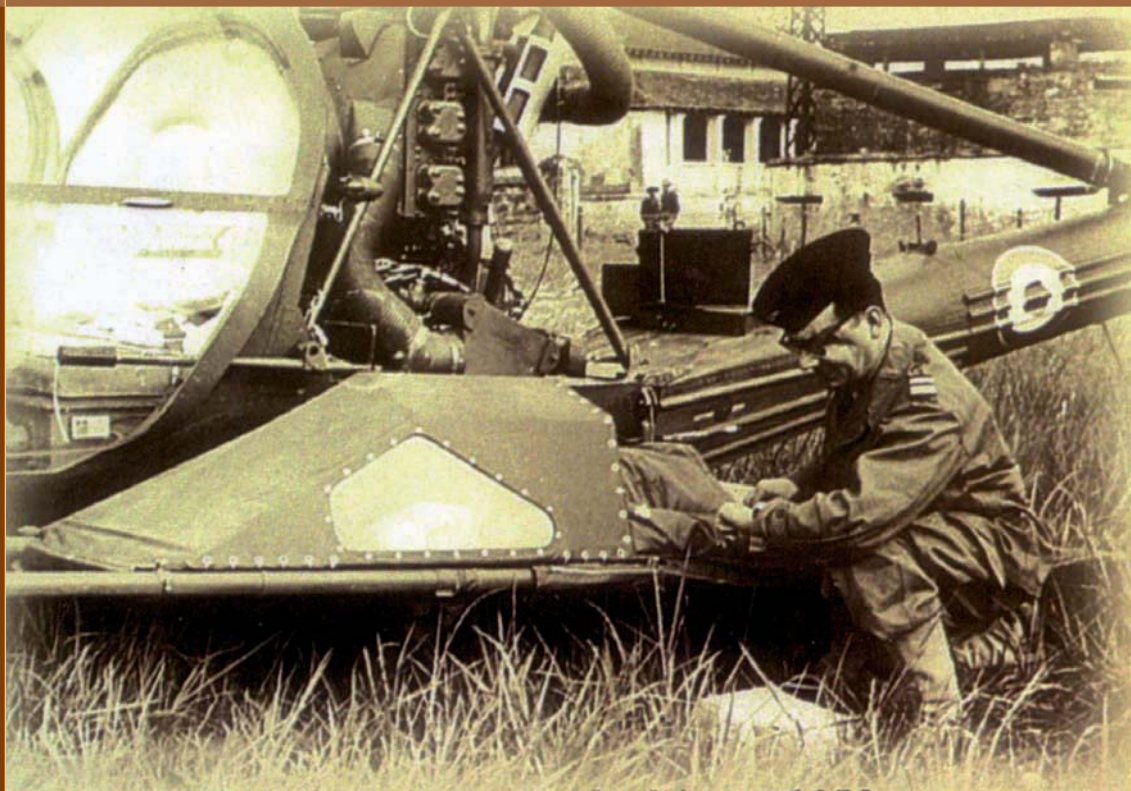
	DATES
<i>Medecin d'A.M.I au Togo jusqu'au 2.10.41</i>	<i>du 3-8.1937 au 2.10.1941</i>
<i>Medecin chirurgien à l'hôpital Michel Lévy à Marseille</i>	<i>25.10.1941 au 1.3.1944</i>
<i>Detaché au Ministère de l'homme à PARIS</i>	<i>1.3.1944 au 1.3.1944</i>
<i>In liaison FFI-HO</i>	<i>a partir du 6.6</i>
<i>Refait directement le groupe HO-FFI</i>	<i>jusqu'au 10.1</i>
<i>Blési le 22 septembre 1944, cum FFI</i>	<i>10.10.44</i>
<i>Pris en compte à partir de cette date par le 1^{er} Armée</i>	<i>jusqu'au 8-8</i>
<i>In détaché depuis le 25.12.1947</i>	



tes les pages 5 et 6. Joindre toutes les attestations de toute façon le Questionnaire.

Maquisards FFI au repos.

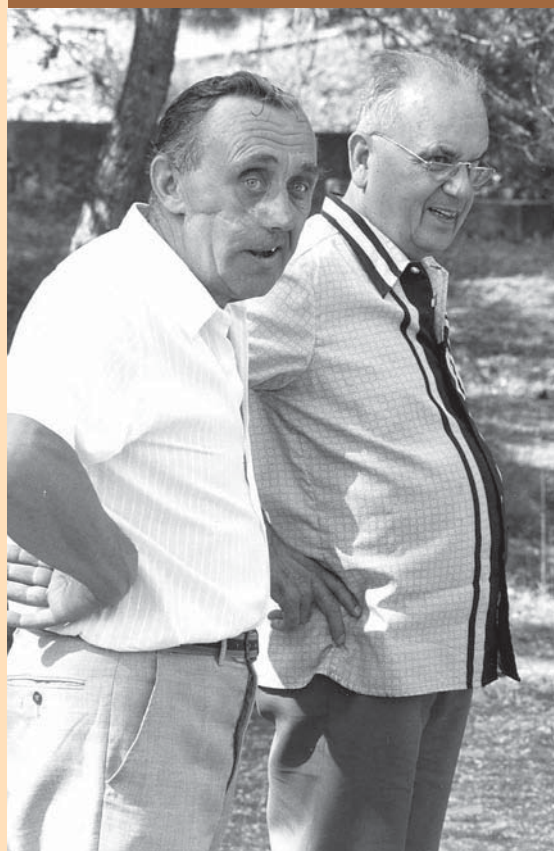
*Mise en condition
d'un blessé avant le
transfert vers l'hôpital
Lanessan.*



pathologie africaine. Médecin-Chef de la subdivision sanitaire de Lomé-Tsievie, il est nommé Médecin Capitaine avant la fin de son séjour à l'issue duquel il est à nouveau affecté au Pharo où il va se spécialiser dans la chirurgie.

Mais nous sommes en 1944 en pleine guerre, et le patriotisme du Médecin Capitaine Chippaux le conduit à s'engager dans les Forces Françaises de l'Intérieur où, avec son épouse, elle-même médecin, il prodigue des soins aux blessés des maquis de Haute-Saône. C'est au cours d'une de ses missions qu'il est très grièvement blessé à la face, à Melisey le 22 septembre 1944. Durant sa longue convalescence, il passe en 1946, le certificat d'Ethnologie-Sciences, puis il retourne à Marseille où il crée un enseignement d'anthropologie à l'usage des futurs médecins coloniaux.

Il sert ensuite en Indochine, comme Chirurgien Consultant du Corps expédition-



*Avec André Dupuy, directeur de notre
domaine du Coudon lors de la mise
en place de la colonie de vacances.*

naire Français en Extrême Orient et Chirurgien chef de l'Hôpital Lanessan, à Hanoi.

Il participe également, en 1954, sur place, à l'organisation de l'évacuation des blessés du camp retranché de Dien Bien Phu.

Militaire, mais aussi Médecin, il ne cessera de s'intéresser aux activités de l'Union des Blessés de la Face mais aussi aux "Gueules Cassées" qu'il a soignés, aux thérapeutiques employées et surtout aux résultats obtenus.

Sa brillante carrière l'amènera à occuper de hautes fonctions telles que Médecin-Chef du Val de Grâce de 1965 à 1966, puis Directeur de l'Ecole d'Application du Service de Santé des Troupes de Marines de 1967 à 1971.

En 1973, il est versé dans le cadre de réserve.

Mais le Médecin Général Inspecteur Claude Chippaux, n'est pas homme à rester inactif.

Appelé en 1971 à siéger au Conseil d'administration des "Gueules Cassées", il en deviendra le Président en 1974, et pendant les dix années où il a présidé aux destinées de notre Union des Blessés de la Face, nous avons pu apprécier ses qualités de chef, sa bonté, sa générosité, son sens du concret.

C'est sous sa présidence, que les "Gueules Cassés", au sein du GIE PRELO, seront les artisans du vaste montage financier, juridique, informatique et immobilier qui donnera naissance au Loto.

Il a également joué un rôle déterminant dans la fondation et la conception de la Maison de l'ONAC de Boulogne, en 1990.

Claude Chippaux nous a quitté en 1984.

Il était Commandeur de la Légion d'honneur, Grand' Officier de l'ordre national du Mérite, Croix de guerre 39/45 et des TOE et Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.



Pose de la première pierre du centre de traitement du Loto à Moussy-le-Vieux.

la vie de l'union

A U S I È G E

Les décisions du Conseil d'administration

Dans les Régions :

- Elévation à l'honorariat de Michel Deglaire, élévation à l'honorariat de Gilbert Lièvre et nomination de Jean Deprez au poste de Délégué pour la région Champagne Ardennes.
- Démission de Gilbert Lièvre pour raison de santé. Les deux départements qui étaient placés sous sa responsabilité, l'Aube (10) et la Haute-Marne (52) seront intégrés à la région Champagne Ardennes, confiée à Jean Deprez.
- Elévation à l'honorariat de Jean Monier et nomination d'André Jacques au poste de Délégué pour la région Basse Normandie.
- Elévation à l'honorariat d'André Saint-Martin et nomination de Michel Potriquet au poste de Délégué pour la région Aquitaine.

Au Siège :

La Commission d'Audit Interne est renforcée par la nomination de Michel Clicque, Administrateur et délégué pour la région Rhône Alpes.

Parmi nos membres :

Le professeur Alain Bellavoit, aujourd'hui en retraite, (ancien Chef de service à l'hôpital Saint-Joseph) a été nommé "Membre d'Honneur de l'UBFT".

Dans les Maisons :

Les tarifs applicables à Moussy et au Coudon, à compter du 1^{er} mai 2010 ont été votés, selon la politique suivante :

- Une quasi stabilité des tarifs applicables aux membres de l'UBFT et à leurs conjoints,
- donner aux deux établissements une liberté de fixation des tarifs applicables aux clients extérieurs à l'association et au monde combattant.

Chambres du Siège :

Pour les chambres du Siège, une augmentation uniforme de 8 % est effectuée à compter du 1^{er} janvier 2010, compte-tenu des tarifs pratiqués par les hôtels du quartier.



Alain Bellavoit

A M O U S S Y



*L'équipe cycliste de la Française
des Jeux en séminaire à Moussy...*

Nous vous avons relaté lors du dernier bulletin le déroulement du repas champêtre. Ce dernier trimestre s'est poursuivi par nombre de manifestations variées et diverses, outre la reprise des repas à thèmes les dimanches, voici en photos, un résumé de celles-ci, avec une pléiade d'artistes des cabarets parisiens et notamment pour les fêtes de fin d'année, les belles du Paradis Latin, que vous avez pu admirer lors du réveillon du jour de l'an.



... et dans les bois

Le séminaire de la Sécurité civile.



Lors de l'assemblée générale de l'UNC.



Nous vous rappelons que notre brochure "Plaisir d'être ensemble" est à votre disposition pour vous inciter à nous rejoindre, contactez-nous :

Domaine de Moussy

tél. : 01 60 03 60 03

mail : plelong@gueules-cassees.asso.fr

L'ensemble des équipes du Domaine de Moussy vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2010 et vous attendent dans un cadre magnifique, et modernisé.

Dominique & Patricia Lelong

Une pléiade d'artistes...



... dans la nouvelle
salle à manger
pour les festivités
du nouvel an.

Le baptême
de Melinda Galley.



A U C O U D O N

Une année animée toujours par la motivation "Solidarité et Ouverture" ...

Une fois de plus, nous avons eu le bonheur d'accueillir l'Assemblée Générale des Anciens de la 9^e DIC, grande Unité qui a participé à la libération de La Valette et du Coudon en août 44. Hélas, il s'agit de sa dernière assemblée, car avec le temps qui passe l'effectif a diminué ! Et ceux qui restent sont désormais âgés ! La dissolution est donc programmée pour 2010. Pour ces

adieux, nous avons donc décidé avec Christiane Hummel, notre Sénateur Maire, d'honorer la 9^e DIC durant les célébrations des 22 et 23 août prochains à travers des cérémonies qui auront lieu au Domaine et au sein de la Ville.

Reconnaissance et Solidarité, toujours, en recevant cet automne des organismes à caractère social afin de les aider à étudier et organiser leurs actions. Tel Raoul Follereau Paca, l'association Avie pour l'insertion professionnelle des handicapés, ou encore Adapei.

Dans le même esprit, en collaboration avec notre Ministre Hubert Falco, nous avons mis en place la soirée de bienfaisance des "Amis du Foot", lesquels fêtaient leur 10^e anniversaire. Née avec des anciens champions du ballon

Mme Dupuy fleurit la stèle du Colonel Picot.



Le 11 novembre au Coudon.

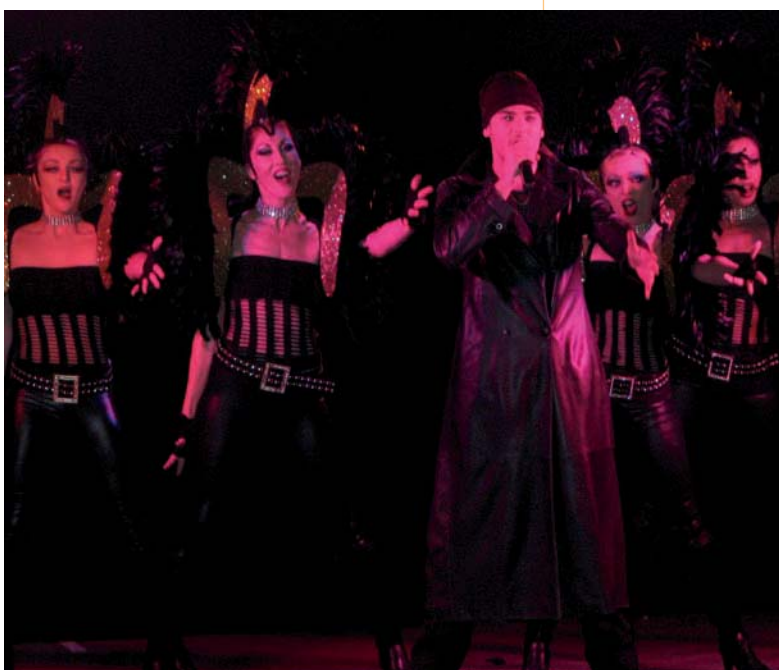


*La soirée des amis du foot...
et de la bicyclette.*



rond, et rejointe depuis par plusieurs ténors d'autres disciplines sportives, cette association se mobilise pour réunir des fonds en faveur d'actions caritatives et de mécénat hospitalier. Ainsi, s'étaient donné rendez-vous au Coudon le 21 octobre d'illustres figures comme Roger Milla, Richard Virenque, le cascadeur Rémi Julienne, Jérôme Gallion, Thierry Saby, des joueurs de l'OM, du RCT et des équipes nationales de hand et basket. A l'issue de la soirée, ils ont remis un chèque aux 3 œuvres "Un fauteuil à la mer", Femmes du Monde et Cœur Afrique.

La réunion régionale Provence, conjuguée au Comité d'Entente des PGIG du Var, a réuni près



*Le spectacle
du Noël des
pompiers.*



de 200 personnes. En présence de William Dumont et d'Olivier Roussel, le Général de Lapresle qui présidait cette journée a remis le 50^e chien guide d'aveugle offert par les "Gueules Cassées".

Le Domaine a été choisi pour le gala de l'école Isen de Toulon, qui dispense la formation d'ingénieurs en haute technologie. Etudiants,

parents et professeurs ont assisté à la remise des diplômes 2009 et félicité tous les lauréats... tard dans la nuit ! Les Pompiers de Toulon ont fêté la fin d'année au Coudon dans le cadre d'un dîner spectacle Lido, au cours duquel ils ont su... allumer le feu !

La région Dauphiné, menée par Michelle et Jean Riccardi, est venue passer une semaine

La St-Cyrienne.



Jean-Paul Huttel, son petit-fils et...
devinez qui ?

de vacances bien remplie. 42 personnes ont participé à ce séjour agrémenté par un programme d'animations, de sorties et de jeux élaboré avec la complicité de notre Délégué. La satisfaction de tous a été notre grande récompense. Il nous est d'ailleurs déjà demandé un projet pour 2010 !

Au niveau de notre démarche d'Ouverture, ce



4^e trimestre a été l'occasion d'accueillir encore de nouveaux clients comme les sociétés Amiform, Malakoff Médéric, UNIRC, Décathlon, et aussi les Anciens de l'Ecole Navale, Anciens des lycées de Constantine, Promo Centenaire de Camerone. L'Université de Toulon et l'Urssaf



Les "Drôles de dames".





Le sapin-dessert de Noël !

Var, également, qui ont tenu à organiser désormais leurs séminaires au sein du Domaine. Le succès du CFMT 2005 continue à orienter certains services de la Défense vers le Coudon, tel que, en 2009, la DIRISI Sud Est. Enfin de nombreux particuliers découvrent notre site en nous confiant leurs réceptions familiales... Grâce à l'attractivité croissante de votre Domaine, et le dynamisme commercial de ses Equipes, nous avons réalisé hors période estivale plus de 300 opérations événementielles durant l'année passée !

Les résidents contribuent à ces réussites en se mobilisant notamment pour préparer les décorations festives. S'agissant de la Maison de Retraite, ce 2^e exercice en mode Ehpad a consisté à poursuivre le développement professionnel des Personnels, améliorer la procédure d'accompagnement des nos Aînés et mettre en place l'activité quotidienne d'animation. Par le bénéfice des moyens et du soutien permanent de l'Union, et par l'implication collective des "blouses blanches", nous nous attachons à savoir répondre aux besoins de chaque résident et à leur apporter bien-être et confort,

L'invitée surprise.



deux qualités saluées et soulignées par nos tutelles.

Par ce même soutien, 2009 aura autorisé la réalisation de travaux d'entretien et de rénovations nécessaires : remplacement du groupe électrogène, réfection de la toiture de la Chapelle, éclairage mini golf, mise aux normes des ascenseurs, création d'une fresque dans le couloir Olivier, installation de caméras de surveillance des accès, renouvellement de matériels en cuisine, peintures des volets Amandier... et à noter, l'initiation d'un plan de gestion forestière, avec l'ONF, visant à savoir assurer la sécurité, la préservation et la mise en valeur de nos espaces verts et zones naturelles. Enfin, Noël et Jour de l'An ont donné l'occasion et le plaisir de partager distractions, succulents repas, concert et bien sûr cadeaux. "Tous sur leur 31 au Domaine", comme titrait Var Matin, pour une Saint-Sylvestre pleine d'ambiance et d'humour portés par le dynamique orchestre Belle Epoque...

...Permettez-nous de vous souhaiter aussi une "Belle Epoque" 2010 ! La notre sera comblée de bonheur en vous accueillant

Permettez-nous également de remercier nos



Un réveillon d'une grande tenue.

Equipes pour leur implication quotidienne dans nos activités, pour leur volonté manifeste de participer aux missions de l'UBFT, et pour leur désir de contribuer à la notoriété des Gueules Cassées.

**Isabelle Chopin, Patricia Baronnet,
Laurent Ricquier**



La table des pensionnaires en fête.

DANS LES RÉGIONS

BASTIA

19 SEPTEMBRE

La traditionnelle réunion régionale annuelle des "Gueules Cassées" de Corse s'est tenue à Bastia le samedi 19 septembre 2009 en présence de M. le Préfet de Haute-Corse, Jean-Luc Nevache, M. Jean-Louis Simonpieri, directeur de l'ONAC de Haute-Corse, représentant M. le Préfet, M. Zuccarelli, Ministre, Maire de Bastia nous accueille dans sa cité. Mme Natali, vice-présidente de l'Assemblée de Corse, Maire de Borgo représentant M. de Rocca Serra, président de l'Assemblée de Corse.

M. Roquet-Montegon, administrateur de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, représentant notre Président, le Général Chauchart du Mottay, accompagné de notre directeur général, M. Olivier Roussel ; Messieurs les Généraux Franceschi, Soubirou, Simon, Bon et le Médecin Général Ghipponi ; M. le Colonel Piazza, Délégué Militaire de Haute-Corse, M. le Colonel Dupire, Délégué Militaire de Corse du Sud, M. le Colonel de Gendarmerie Lavergne, commandant le groupement de Gendarmerie de Haute-Corse, représenté par le Capitaine Pepin. M. le Colonel Bellot de Minières, chef de corps du 2^e REP de Calvi, représenté par le Capitaine Lambomez. M. Vergelati, Directeur Interdépartemental des pensions des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Mme Gonet, responsable des ACVG de Haute-Corse. M. le Capitaine Bianco et l'adjudant-chef Hayray représentant le Colonel Sarron, de l'UIISC5 de Corte.

M. Moreau, représentant Mme Gilet, inspectrice générale des Douanes. M. Navarro,

représentant M. Marchisio, président de l'Association des donneurs de voix de la bibliothèque sonore de Bastia.

Encore une fois un grand et sincère merci à tous. 130 participants en présence de la Presse locale Corse Matin et France 3 Corse, qui a diffusé le reportage de la remise du chien-guide d'aveugle offert par les "Gueules Cassées".

GRENOBLE

19 SEPTEMBRE

C'est à Grenoble que se sont réunis les "Gueules Cassées" du Dauphiné et de la Savoie, le samedi 19 septembre 2009.

Notre délégué Jean Riccardi et son épouse accueillait André Matzneff, Secrétaire du Conseil, Patrice Rézeau, Directeur adjoint, Pierre Nicollin et son épouse, Délégué pour la Savoie et André Boisier, son porte-drapeau.

A noter la présence de Solange Morel, veuve de notre regretté délégué Joseph Morel, décédé à Annecy en 1987.

Jean Riccardi, assisté par son porte drapeau Marcel Tourtet, a retracé les diverses activités de sa délégation au cours de l'année écoulée. André Matzneff et Patrice Rézeau ont pour leur part fait un tour d'Horizon sur les activités de l'union.

Agréable journée de retrouvailles, au cours de la quelle on a également beaucoup parlé du voyage au Coudon, organisé par Jean Riccardi, prévu pour le mois d'Octobre.

Rendez-vous était déjà pris pour l'année prochaine, à Chambéry !

BREST

26 SEPTEMBRE

L'assemblée régionale annuelle des "Gueules Cassées" de Bretagne et Pays de Loire, s'est déroulée le 26 septembre 2009, à l'hôtel Océania Brest aéroport.

Répondant à l'invitation de son délégué, Tadj Charef, quatre vingt dix personnes ont assisté à cette réunion.

En ouvrant la séance Tadj Charef remerciait les adhérents présents et regrettait l'absence de ceux, pour qui les déplacements devenant difficiles, n'ont pu être parmi nous. Le Général Hubert Chauchart du Mottay n'ayant pu se déplacer, Guy Delplace, administrateur de l'Union présidait cette séance assisté de Patrice Rézeau, directeur adjoint chargé de la vie associative.

A l'issue de cette réunion l'association a remis à M. Rodrigue Le Houx, (personne malvoyante) accompagné de M. Florimond, Directeur de l'Ecole de Bretagne des chiens-guides d'aveugles, "Belem" un labrador de 3 ans.

Puis ce fut l'apéritif suivi d'un excellent repas partagé dans la plus grande convivialité.

METZ

8 OCTOBRE

L'assemblée régionale annuelle des "Gueules Cassées" de Lorraine, s'est déroulée dans les magnifiques salons de l'hôtel de ville de Metz, le jeudi 8 octobre 2009.

Présidée par Henri Denys de Bonnaventure, Vice Président, accompagné de Patrice Rézeau, Directeur adjoint, chargé de la vie associative, cette réunion regroupait près d'une centaine de camarades et veuves.

M.Thierry Pincemaille, directeur départemental de l'ONACVG, représentant Monsieur Niquet, Préfet de région, le Colonel (er) Planchette, adjoint au Maire, représentant

M. Gros, Maire de Metz, le Colonel André, représentant le Général Chinouilh, Gouverneur militaire de Metz, nous faisaient l'honneur de leur présence.

Signalons la présence de Madame Geneviève Bertrand-Abineau, infirmière de l'équipe du Colonel Virenque.

Après le verre de l'amitié, offert par la Mairie, suivit d'un dépôt de Gerbe au Monument aux Morts, en présence d'une délégation Militaire, un repas convivial à la salle de l'Orangerie de l'Arsenal, clôturait cette journée.

BESANÇON

17 OCTOBRE

Les "Gueules-Cassées" de Franche Comté ont tenu leur réunion régionale annuelle, le samedi 17 octobre 2009, à Besançon, dans les locaux du cercle mixte de la Gendarmerie.

La veille, vendredi 16 octobre, était organisé à Melisey, un pèlerinage sur la tombe de notre ancien président, le Médecin Général Claude Chippaux et un office religieux, célébré à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. La famille, son frère, de 20 ans son cadet, également Médecin Général, et les proches de Claude Chippaux, dont le Docteur Nguyen, Médecin chef du Service de Santé des Armées (er), ami de la famille et membre du conseil scientifique de la Fondation des "Gueules-Cassées", le Médecin Général François Mannoni (er), le Général (er) Jérôme Guilloz, Maire de Roche Les Clerval, étaient présents.

La réunion régionale annuelle du 17 octobre, organisée par Jacques Mougins, délégué régional, était présidée par Alain Marais, Trésorier de l'union, accompagné par Olivier Roussel, directeur général.

Quatre vingt seize membres et invités avaient répondu à l'appel de leur délégué.

Parmi les personnalités présentes, citons ;

Bastia



Grenoble



Brest



QUELQUES SOUVENIRS PHOTOGRAPHIQUES DE CES RÉUNIONS



Metz



Madame Braget, Député du Doubs, M. Laazoui, directeur interdépartemental des ACVG, M. Monnin, directeur de l'ONAC, M. le Colonel Coroir, commandant la Région de Gendarmerie de Franche-Comté.

Après la réunion commune avec le Comité d'Entente local, les "Gueules Cassées" remettaient "Bamaco", chien guide d'aveugle élevé par l'école de Lyon - centre Est, à Madame Aline Roussillon.

Un dépôt de Gerbes devant la plaque dédiée aux Gendarmes décédés en service commandé, puis un repas très apprécié terminait cette réunion.

CARCASSONNE

8 OCTOBRE

Organisée par le Colonel Gilbert Sanchez, délégué, la réunion régionale du Languedoc-Roussillon et de l'Ardèche s'est tenue, le jeudi 8 octobre 2009, au 3^e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine à Carcassonne, sous la présidence du Général de corps d'armée (2s) Jean Salvan, en présence de Olivier Roussel, Directeur général de l'Union et du Colonel Jean-Pierre Perrin, commandant le régiment. Accueillant plus de 180 personnes, cette réunion a rencontré un vif succès et s'est déroulée, comme les années précédentes, dans une ambiance conviviale et de grande camaraderie. Le piquet d'honneur, fourni par le régiment, rehaussait la cérémonie du souvenir au cours de laquelle le Colonel Gilbert Sanchez a évoqué la "gratitude et la reconnaissance aux morts et aux blessés de guerre".

Outre la participation des présidents d'associations d'Anciens Combattants et de leurs porte-drapeaux, nous avons eu le plaisir d'accueillir, le Colonel Zamora, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Aude, Sandrine Bru, directrice départementale de l'ONAC, le commandant Felten, chef de Centre des Sapeurs-3^e RPIMA, le chef

de Bataillon Siguier, président des sous-officiers, l'adjudant-chef Betchen, chef du secrétariat du chef de corps, et, enfin le Caporal-chef Tapin, président des Engagés Volontaires. Un succulent repas pris au cercle-mess du régiment ne pouvait que renforcer notre cohésion.

VILLEDIEU-LES-POELES

17 OCTOBRE

La délégation régionale des "Gueules Cassées" de Basse-Normandie a tenu son assemblée générale le samedi 17 octobre 2009 dans les salons de l'Hôtel restaurant "Le Fruitier", à Villedieu les Poêles.

Une quarantaine de personnes ont participé à cette réunion dont le représentant du délégué militaire de la Manche, le Colonel Hovivet, Michel Eychenne, administrateur et trésorier adjoint, accompagné de Patrice Rézeau, directeur adjoint, Tadj Charef, délégué de la Bretagne et André Jacques, leurs épouses et de Madame Guy Rebillard.

A cette occasion, le souvenir de Roger Lelaisant a été rappelé. Ancien résistant et rescapé de la prison de Saint Lô, lors des bombardements du 6 juin 1944, il avait été blessé à la tête.

Jean Monier, délégué régional depuis 25 années est autorisé à quitter cette charge et devient délégué honoraire, chaleureusement félicité par Patrice Rézeau. Le Conseil d'administration a nommé à compter de ce jour André Jacques pour lui succéder.

Notre directeur adjoint a rappelé les missions de notre Union : aides sociales aux membres, soutien au monde combattant, soutien aussi au monde médical, aux structures médico-sociales et notre "Devoir de Mémoire".

En fin de matinée, une cérémonie s'est déroulée au Monument aux Morts avec dépôt d'une gerbe de fleurs. Réunis autour d'un excellent repas, très apprécié, nous avons pu ainsi échanger de nombreux souvenirs, nous donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

TOULON

23 OCTOBRE

Le 23 octobre 2009, les "Gueules Cassées" et les Grands Invalides de Guerre de Provence se sont retrouvés comme chaque année à la même époque, à la Valette du Var, au Domaine du Coudon. Réunissant plus de 195 participants, parmi lesquels "Gueules Cassées", Blessés Multiples, Impotents de Guerre, Amputés de Guerre et Plus Grands Invalides de Guerre. Cette assemblée était placée sous la Présidence du Général Bertrand de La Presle, vice président de l'UBFT accompagné par Olivier Roussel, Directeur Général. Nous avons donc eu le plaisir de recevoir Monsieur Philippe Vittel, député du Var, Madame Pascale Lucciardi,

Directrice de l'ONAC du Var, représentant Monsieur le Préfet du Var, Maître Pierre-Louis Galli, représentant Monsieur le Président du Conseil Général, le Général Alain Chopin, Délégué Général de l'AGPM, le Médecin Colonel Peytavin, représentant Monsieur Gérard Caminal, Directeur des Anciens Combattants de Marseille, Joseph Grammatico et son épouse, Président de la Section des Alpes Maritimes et Monaco de la Fédération Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre. A l'issue de cette réunion, "Boston" chien-guide d'aveugle parainé par les "Gueules Cassées" a été remis à Mlle Schwald. En 2010 l'assemblée générale de la Délégation de Provence des "Gueules Cassées" doit se tenir à Aubagne, quartier Vienot du 1^{er} Régiment de la Légion étrangère.

SORTIE VAROISE POUR LA DÉLÉGATION DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE ET DES ALPES-MARITIMES

Le 26 septembre, des membres de la délégation des Alpes de Haute Provence et Alpes-Maritimes ont participé à la sortie annuelle organisée par le Délégué régional Alain Bouhier et son épouse Catherine. Après un ramassage en bus organisé dans différentes villes du département, les participants prenaient la direction du port de Toulon pour la première partie de cette escapade provençale. Cette première partie consistait en une visite nautique de la Rade de Toulon à bord d'un des navires de la société des "Bateliers de la Rade". La visite permit à chacun de découvrir ou pour certains de redécouvrir cette magnifique rade, composée du port militaire et de différents sites touristiques, plus beaux les uns que les autres. Cette promenade a ravis les membres qui prenaient en suite la direction de La Valette où toute l'équipe du domaine du Coudon les attendait. A l'arrivée, un apéritif, était servi sur la terrasse de la salle à manger. L'apéritif au Coudon est toujours un moment très attendu et surtout très apprécié par les connaisseurs de la délégation car une nouvelle fois le vin d'orange



était proposé à la dégustation. Au moment du dessert une petite surprise attendait deux membres, à savoir Frédéric et son épouse Cécile Durini. Cette surprise se présentant sous la forme d'un gâteau portait leurs deux prénoms, petit rappel de leur mariage célébré deux semaines auparavant.. Après un excellent repas et avant le retour en bus, les participants purent s'affronter dans une partie de mini golf qui n'opposa que le sérieux des coups joués et les fous rires des joueurs. Toutes les bonnes choses ayant malheureusement une fin et l'heure prévue du départ étant un peu dépassée, le bus prit le chemin du retour. Tous les participants attendent la prochaine sortie avec impatience et remercient l'équipe du Domaine pour son accueil toujours aussi chaleureux et convivial.

Besançon



Carcassonne

QUELQUES SOUVENIRS PHOTOGRAPHIQUES DE CES RÉUNIONS



Villedieu



Toulon

anecdotes souvenirs

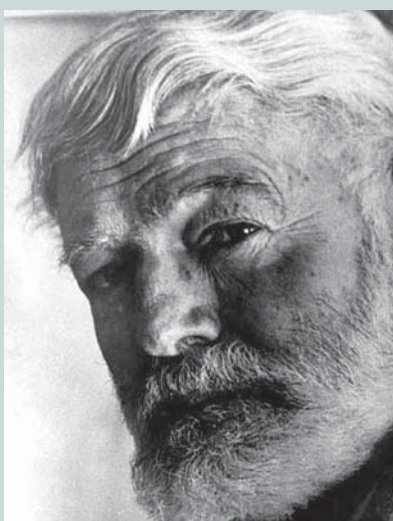
C'est avec plaisir que nous publions le compte rendu des derniers exploits de notre camarade Gérard April, qui mettra, nous l'espérons, un peu de soleil dans notre grisaille hivernale.

Moment historique à Cuba Juin 2009

■ Créé en 1950 par Ernest Hemingway, le prestigieux Tournoi de Pêche au gros est organisé chaque année à La Havane à Cuba. Ce Tournoi était national jusqu'en 1977 et est devenu international depuis 1978.

Petit rappel historique : en 1960, Fidel Castro et Che Guevara ont gagné cette compétition ; cette même année, Ernest Hemingway et sa femme y ont également participé.

L'équipe de France, représentante du Big Game Fishing Club de France (BGFCF) et composée de deux pêcheurs, capitaine Gérard Aprile et Christian Munoz, s'est rendue à La Havane du 1^{er} au 6 juin 2009 afin de participer au 59^e Tournoi International Ernest Hemingway. Notre troisième pêcheur Norbert



Chassery n'a pas pu participer pour raisons personnelles.

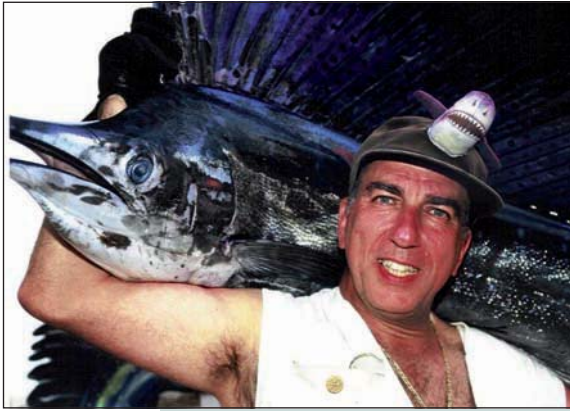
Le tournoi, comme chaque année, se déroule sur 6 jours. Le 1^{er} jour est réservé aux inscriptions et à la réunion des Capitaines. Les 2^e, 3^e et 5^e jours sont consacrés à la pêche de 8h à 17h ainsi que le 6^e jour de 8h à 14h ; la 4^e journée étant libre. La Cérémonie de clôture et de remise des prix a lieu le samedi soir.

Lors de cette 59^e édition, 19 équipes ont participé représentant 13 pays : France, Etats-Unis, Espagne, Hollande, République Tchèque, Costa Rica, Guadeloupe, Iles Caïman, Canada, Russie, Angleterre, Equateur et Cuba, le pays organisateur.

Notre bateau, le Marlin X, un DC9 italien, est, comme depuis 5 ans, skipperé par le Capitaine Jorge Yuvero Balbuena et par le Marin Rodolfo Barcelo Rodriguez. Le règlement indique que les équipes peuvent être composées de 1 à 4 pêcheurs avec quatre lignes maximum montées en 50lbs. Seul les leurres artificiels et les appâts sont autorisés pour concourir ; de plus, une zone de pêche est définie.

La méthode employée est celle du "Tag and Release", elle a été





choisie par l'IGFA (International Game Fish Association) afin de préserver les espèces. Pour valider les points, les 3 photographies de chaque prise (capture bas de ligne rentrée, tag et release) ainsi que l'appel radio sont obligatoires.

Les seuls poissons qui sont comptabilisés dans le cadre du concours sont les marlins bleus, blancs, noirs, rayés et les espadons voiliers. Notons que c'est le nombre de points qui comptent et non le nombre de prises.

Le système de points est le suivant:

- 300 points pour chaque poisson relâché ;
- 50 points pour chaque poisson tagué ;
- 350 points pour chaque poisson tagué et relâché.

Il existe 3 types de récompense : la 1^{re} capture, la plus grosse daurade et les médailles d'or, d'argent et de bronze.

Nous avons remporté la première place de ce tournoi en obtenant 1.000 points, l'équipe des Etats-Unis a eu le second prix (700 points) et l'Espagne le troisième (700 points). Durant ce concours, 17 marlins ont été pris et relâchés. Le 1^{er} jour de pêche, le mardi 2 juin, notre Equipe a fait la 1^{re} capture le matin à 11h25 : un Black Marlin





de plus de 3 mètres. Le 2^e jour de pêche, nous avons capturé et relâché un Marlin Bleu rayé de 2,50 mètres environ. Le 3^e jour de pêche, le vendredi, nous avons pris un Sailfish d'environ 1,80 mètre. Entre temps, nous avons pris 2 daurades coryphènes et 1 barracuda. Notre triple victoire en 2005 (55^e tournoi), 2006 (56^e tournoi) et 2009 (59^e tournoi) nous a permis d'avoir nos noms gravés sur la

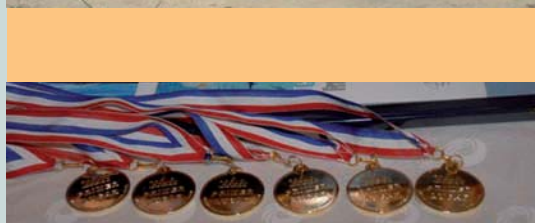


plaque de cette Coupe Mythique, ce fut un grand moment d'émotion. Lors de la Cérémonie de clôture, moment bouleversant où le Ministre du Tourisme, M. Alexis Trujillo, a remis le Trophée du 1^{er} prix à l'équipe de France du BGFCF :

MM. Gérard Aprile – Christian Munoz.

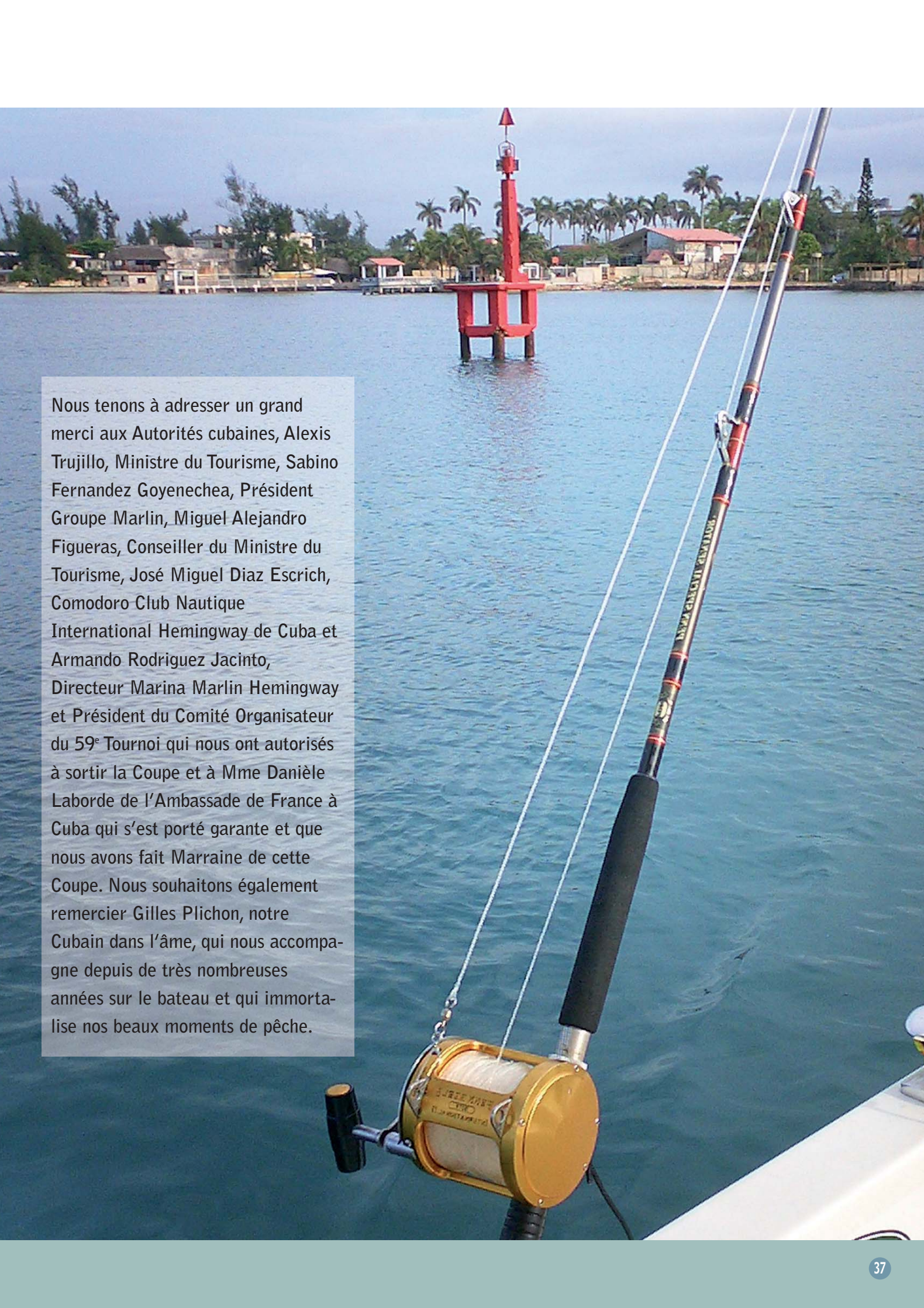
La Coupe Mythique a pour la première fois de son histoire, en 59 ans, quitté La Havane et nous

avons l'honneur de la conserver en France durant une année : 6 mois au BGFCF à Paris et 6 mois à la Mairie de Bandol (Var), Siège du Thonine Club. Rien dans l'histoire de la Coupe ne laissait supposer qu'un jour, elle pourrait partir de la Marina Hemingway, c'était sans compter sur la détermination de nos pêcheurs.



Il faut également savoir que le règlement Hemingway impose la remise à zéro des victoires lorsqu'une équipe a gagné 3 fois le tournoi. Alors pour combien de temps repartirons-nous en 2010 pour son 60^e anniversaire ?



A fishing rod with a yellow reel is the central focus, extending from the bottom right towards the top right. The reel has the text 'L'AMBASSADE DE FRANCE A CUBA' on it. In the background, a red buoy with a white top and a red triangle is visible in the water. The water is blue and calm. In the distance, there are buildings and palm trees on a shoreline under a clear sky.

Nous tenons à adresser un grand merci aux Autorités cubaines, Alexis Trujillo, Ministre du Tourisme, Sabino Fernandez Goyenechea, Président Groupe Marlin, Miguel Alejandro Figueras, Conseiller du Ministre du Tourisme, José Miguel Diaz Escrich, Comodoro Club Nautique International Hemingway de Cuba et Armando Rodriguez Jacinto, Directeur Marina Marlin Hemingway et Président du Comité Organisateur du 59^e Tournoi qui nous ont autorisés à sortir la Coupe et à Mme Danièle Laborde de l'Ambassade de France à Cuba qui s'est porté garante et que nous avons fait Marraine de cette Coupe. Nous souhaitons également remercier Gilles Plichon, notre Cubain dans l'âme, qui nous accompagne depuis de très nombreuses années sur le bateau et qui immortalise nos beaux moments de pêche.

Dans les vignes de Suresnes

■ Pour ceux d'entre vous, blessés en Indochine ou en Algérie, qui avez été soignés à l'hôpital Foch, le vin de Suresnes évoque très certainement les coteaux du Mont-Valérien.

Ce vignoble remontant à l'antiquité est de toutes les pages de l'Histoire de Paris et de la France. Dès le IX^e siècle, il apporte du réconfort aux malades de l'Hôtel-Dieu, puis à ceux des Quinze-Vingts. Très vite le vin de Suresnes acquiert une réelle notoriété et devient l'un des vins préférés des rois de France, en particulier le bon roi Henry, qui aurait pourtant pu regretter son Jurançon.

Des hivers rigoureux, la construction de la ligne de chemin de fer Paris - Versailles, puis les attaques du mildiou et de l'oïdium



entraîneront la quasi disparition du vignoble.

Aujourd'hui, la vigne municipale couvre une superficie de 1 hectare qui en fait le plus grand vignoble d'Ile-de-France, dominant Paris avec vue sur la Tour Eiffel, avec un encépagement de Chardonnay, cépage traditionnel en Bourgogne et Champagne.

La récolte, bon an mal an, produit 6000 bouteilles d'un vin blanc sec,

d'une robe pâle aux reflets verts.

La Confrérie du vin de Suresnes a pour but d'entretenir et sauvegarder le prestige historique et culturel du vignoble de Suresnes. Elle accueille ses nouveaux membres lors de cérémonies solennelles d'intronisation qui ont lieu 2 fois par an, à l'occasion de la Saint-Vincent, patron des vignerons, et lors de la Fête des vendanges. Des personnalités des arts, des lettres, du journalisme, de la télévision, de la musique, du sport et de la politique sont intronisées.

L'habit des membres du Grand Conseil, bleu et rouge aux couleurs de la ville de Suresnes, la coiffe agrémentée d'un plume blanche, symbole d'Henry IV, ont été dessinés par le grand couturier Nino Cerruti.

Olivier Roussel, Maître des cérémonies de la Confrérie du vin de Suresnes, lors de l'intronisation de Francis Lalanne, chanteur poète et Axel Brücker, Grand Maître.



aide aux personnes isolées : la téléassistance

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise).

Une formule de téléassistance existe.

Elle permet d'alerter une centrale en veille 24 heures sur 24, par l'intermédiaire d'un "bip" que l'on porte sur soi.

La centrale qui reçoit l'appel apporte une solution dans les plus brefs délais en prévenant les secours adaptés (médecins, pompiers, police, parents ou voisins).

L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel.

1 INSTALLER



2 ECOUTER



3 INTERVENIR



Questionnaire à retourner à M. Rézeau,
Union des Blessés de la Face et de la Tête, les "Gueules Cassées",
20, rue d'Aguesseau – 75008 Paris

NOM ET PRÉNOM :

MEMBRE ACTIF / ADHÉRENT / ASSOCIÉ / VEUVE / N° :

ADRESSE COMPLÈTE :

JE SUIS INTÉRESSÉ(E) PAR LA TÉLÉASSISTANCE OUI NON

JE BÉNÉFICIE DÉJÀ DE LA TÉLÉASSISTANCE

CELA ME COÛTE EUROS (..... FRANCS) PAR MOIS

CI-JOINT LA PHOTOCOPIE DE MON CONTRAT

La rédaction propose aujourd'hui à l'attention des lecteurs du bulletin deux livres. Le premier est un roman vécu qui raconte les combats des Ch'tis, engagés volontaires en Indochine.

Le second retrace l'action de l'aviation française en Afrique du Nord et au Sahara.

LE 5^E RENFORT

La quasi-totalité des engagés "Volontaires TOE" (Théâtre des Opérations Extérieures) sont partis pour l'Indochine, à partir de 1952, avec une "surprime", pour une durée de trois ans, qui se montait à l'équivalent de 250 euros d'aujourd'hui...

Engagés pour vivre "l'aventure" pour certains ou la "gamelle" pour d'autres, sortant d'orphelinats ou de l'assistance publique, ils resteront pourtant des parias. Rejetés par une nation indifférente au sort de son corps expéditionnaire qui mourrait à plus de 18 000 km de la métropole, méprisés par une armée de métier dont ils ne faisaient pas partie, ils gagneront leur nom de "soldats de la République" au prix du sang...

Que ces hommes qui reposent aux quatre coins de l'Indochine, hier française, dorment en paix, leurs camarades de combat d'hier se souviennent d'eux aujourd'hui...

Édition : Indo Editions

Prix public : 25,00 € TTC

RENÉ DRELON



LE 5^E RENFORT

Les combats de "Ch'tis" en Indochine

INDOCHINE

1952 - 1954

Roman-vécu



AVIATEURS EN GUERRE

AFRIQUE DU NORD - SAHARA / 1954-1962

Dès novembre 1954, une guerre que l'Histoire parviendra difficilement à nommer débutait en Algérie.

Pour les fantassins français opérant au sol dans un pays immense et par des conditions climatiques extrêmes, l'appui de l'aviation s'est vite révélé indispensable.

Durant huit ans, les pilotes et les équipages se sont efforcés d'épauler leurs frères d'armes arpentant les djebels, leur conférant ainsi une supériorité qui compensait l'avantage du terrain dont bénéficiaient parfois les moudjahidin.

À bord d'hélicoptères dont l'utilisation opérationnelle est née durant la Guerre d'Algérie, d'avions à réaction ou de vétérans de la Seconde Guerre mondiale comme le P-47 Thunderbolt et le North American T-6 de l'Armée de l'Air, le Corsair bleu de l'Aéronavale ou les Piper d'observation de l'Armée de Terre qui n'hésitaient pas à piquer pour baliser les objectifs, les aviateurs français ont été engagés dans tous les combats au cours desquels les mitrailleuses ennemies ne les ont pas ménagés.

Outre les nombreuses actions au profit des troupes au sol, le livre relate dans les détails quelques missions singulières comme l'interception de l'avion de Ben Bella le 22 octobre 1956, la préparation et le déroulement du bombardement de Sakiet le 8 février 1958, la poursuite puis l'escorte avec tirs de semonce d'avions Russes, notamment celui à bord duquel se trouvait Leonid Brejnev, Président de l'Union Soviétique, le 9 février 1961.

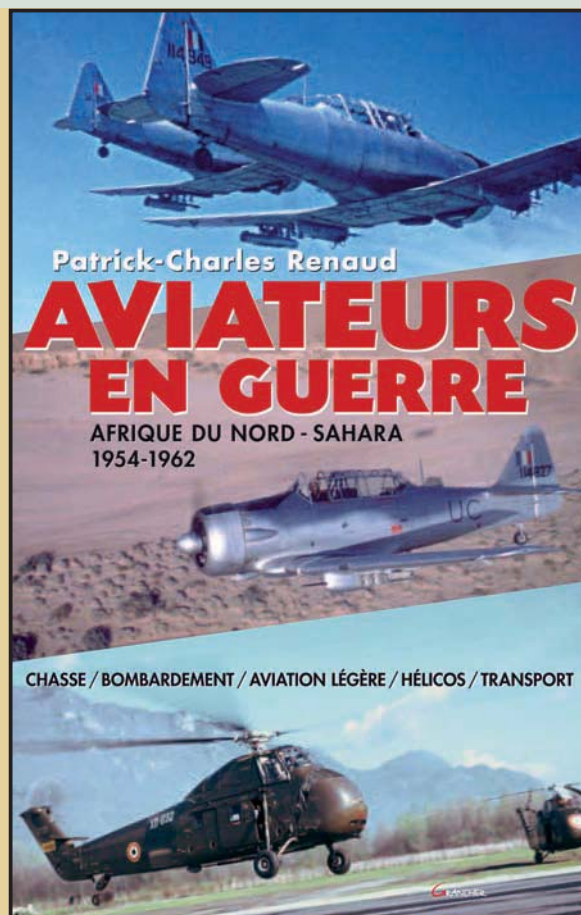
Ce livre richement documenté a nécessité plusieurs années de recherche.

L'auteur a retrouvé de nombreux pilotes et navigants dont les récits permettent, pour la première fois, de retracer l'action de l'aviation française en Afrique du Nord et au Sahara de 1954 à 1962.

Patrick-Charles Renaud - <http://monsie.orange.fr/aviateursenguerre>

Un ouvrage de 380 pages de récits + 40 pages de photos en noir & blanc

Prix public : 23,00 € TTC





COURRIER

Un ancien du 2^e Régiment de Cuirassiers nous écrit.

Association Amicale des Anciens du 2^e Régiment de Cuirassiers Les "Gueules Cassées" à Notre-Dame de la Garde

Le dimanche 30 août dernier était célébré, à Marseille, le 65^e anniversaire de la Libération de la ville, sous la présidence de M. Jean-Claude Gaudin, sénateur-maire.



Le "temps fort" des cérémonies fut l'inauguration et la bénédiction d'une superbe "plaque du souvenir" apposée à l'intérieur de la Basilique Notre-Dame de la Garde.

Cet "ex-voto" gravé dans le marbre, au cœur même de la fameuse "Bonne Mère" des Marseillais, rappelle que, le 25 août 1944, la basilique, dont la tour servait d'observatoire stratégique pour l'armée nazie, fut libérée de haute lutte par les chars du 2^e Escadron du 2^e Cuirassiers, débarqué dix jours auparavant entre Sainte-Maxime et Saint-Tropez. Le général de Gaulle précise même, dans une citation, à l'ordre de l'Armée, que ce fut cet escadron (dont un char, le "Jeanne d'Arc", fut détruit par l'ennemi au pied de la basilique), qui fut le premier à déployer le drapeau français en terre provençale. Cela le jour même de la Libération de Paris – et aussi jour

anniversaire de la fête de Saint Louis, le saint patron dont la croix bleu ciel fut l'emblème, devenu légendaire, de la 1^{re} DB, dont le 2^e Cuir était le "fer de lance"

Fondamentalement soucieux du devoir de mémoire, les "Gueules Cassées" ont tenu à souscrire largement au coût de cet ex-voto peu ordinaire. Nombre de nos camarades, maintenant pour le moins octogénaires, faisaient en effet partie jadis de ce que l'on appelait encore "L'Armée B", sous les ordres du Général de Lattre de Tassigny, avant de se changer, chemin faisant et huit mois durant, en 1^{re} Armée, puis en "Rhin et Danube", en passant par Marseille...

C'est à eux, par conséquent, qu'est dédiée la photo ci-contre de "leur" plaque de marbre désormais vouée, dans un haut lieu prestigieux entre tous, au souvenir impérissable de l'étape majeure d'une extraordinaire aventure. Remember !

Antoine du Passage
Ancien du 2^e Escadron
du 2^e Cuir 1944-1945



AVIS DE RECHERCHE

Recherchons des personnes qui auraient connu :

Le Caporal Gilbert LOUIS

Né le 28 janvier 1928 à Saint-Mihel (55)

Il a appartenu à la 2e DB et au 6e RIC.

Il fut tué le 26 juin 1949 à LAP VU alors en poste à NAM DINH, dans la région du Tonkin.

Son corps fut rapatrié en France, pour être inhumé à Versailles au cimetière des Gonards.

Si vous avez connu le caporal Gilbert Louis, nous vous remercions de prendre contact avec Mme Boudillon, sa sœur, au 04 94 00 66 45.

RECHERCHE DE TÉMOIGNAGES

Des enseignants, des historiens, des étudiants, des journalistes sollicitent régulièrement l'UBFT pour des travaux de recherche sur les "Gueules Cassées".

Le sujet des "Gueules Cassées" est souvent traité par des photos, des explications techniques, mais moins sur le registre du témoignage humain.

L'idée est de faire parler les "Gueules Cassées" de leur esprit et non de leur apparence.

Peut-être possédez-vous des lettres, des cartes postales, des carnets de bord, des cahiers de guerre de "Gueules Cassées" de 1914-1918 aux OPEX et victimes du devoir d'aujourd'hui, qui décrivent leurs conditions de vie, leurs souffrances, leurs espoirs et leur réinsertion.

Si tel est le cas, l'Union vous serait reconnaissante de bien vouloir lui confier les originaux de vos documents, qui après numérisation réalisée avec le plus grand soin, vous seront rapidement restitués.

De même, si vous êtes volontaires pour témoigner de votre parcours de "Gueules Cassées", lorsque l'UBFT est sollicitée, nous vous remercions de vous faire connaître par courrier adressé au Siège :

UBFT

20 rue d'Aguesseau

75008 Paris

Courriel : roussel@gueules-cassees.asso.fr

Un grand merci par avance.

notre grande famille

nos joies

mariages

Mariage de Camarades :

Durini Frédéric, Ass. 80520, avec **Giannino Cécile**,

06270 Villeneuve Loubet

Marzin Jean-François, Ass. 80731, avec **Iyendia**

Pauline, 22560 Pleumeur-Bodou

Renotte Philippe, A. 44892, avec **Vaccaro Muriel**,

57400 Sarrebourg

Ont fêté leurs Noces de d'Or :

Deglaire Michel & son épouse, A. 42368,

08000 Charlevilles Mézières

Jeannin Jean-Pierre & Alice, A. 44030,

39300 Champagnole

Micheloni Jean Antoine & Xavière, A. 44402,

20240 Ghisonaccia

Zorn Julien & Marie, A. 43450, 57412 Etting

Ont fêté leurs Noces de d'Orchidée :

Guillot Paul & Geneviève, A. 44714,

25420 Voujeaucourt

Jaffre Guy & Jeanne, A. 44933, 20166 Porticcio

Ont fêté leurs Noces de Diamant :

Simonin Max & Marie-Thérèse, A. 42367,

70000 Vesoul

Voisin Jean & Renée, A. 40582, 51170 Fismes

Ont fêté leurs Noces de Platine :

Zwang Georges & Marie Suzanne, A. 45021,

67500 Haguenau

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

nos espérances

naissances

Nous sommes heureux de vous faire part de nombreuses naissances :

Enfants de Camarades :

Migliori Ludovic, A. 45496, naissance de **Ezio**, 89100 Sens

Pages Jérôme, A. 44430, naissance de **Camille**,

37500 La Roche Clermault

Rousseau Patrice, A. 70156, naissance de **Camille**,

12200 Villefranche de Rouergue

Petit-enfants de Camarades :

Adam Vandenberghe Daniel, naissance de **Juno**, 70380 Bougival

Alvarez Raphaël, A. 45448, naissance de **Anaïs**,

92290 Chatenay Malabry

Arrières petits-enfants de Camarades :

Bertrand Geneviève, MH. 20001, naissance de **Eliott**

& **Jade**, 54600 Villers Les Nancy

Moncassin André, A. 43625, naissance de **Estelle**,

32140 Masseube

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière grands-parents.

notre fierté décorations

A été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur :

Furling Gervais, A. 69755, 68740 Roggenhouse

A été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre

National du Mérite :

Cloup Jacques, A. 70172, 40290 Ossages

A reçu la Médaille Militaire :

Idrissi Lahcen, A. 45378, 33000 Bordeaux

Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.

Jean Aubert nous a quittés

Fidèle de notre maison de Moussy-le-Vieux et de toutes nos manifestations et cérémonies parisiennes, notre ami Jean Aubert nous a quittés le 4 août dernier.

Né en 1927, grièvement blessé par un bombardement aérien le 30 août 1944, Jean Aubert fut pendant près d'un demi-siècle le porte-drapeau des Mutilés de Yeux de Guerre.

A son épouse, Denise, à ses enfants, les "Gueules Cassées" renouvellent leur très sincère et très affectueuse sympathie.



nos peines

décès

Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades :

Bachelet Raymond, A. 70249, 27600 Gaillon
Barbier Pierre, A. 43186, 57740 Longeville Les Saint Avold
Battesti Antoine, A. 44906, 20200 Bastia
Billiard Michel, MH. 20003, 94410 Saint Maurice
Blandin Michel, A. 43687, 17840 La Bree Les Bains
Bruzaille Yves, A. 44868, 57245 Peltre
Chevalier André, A. 44870, 51800 Vienne Le Chateau
Collot Robert, A. 44031, 54200 Ecrouves La Justice
Deshayes Serge, A. 40062, 83000 La Valette du Var
Ferstl Charles, A. 44698, 67210 Obernai
Freidack André, A. 70370, 59140 Dunkerque
Garat Jean-Pierre, A. 43660, 33130 Begles
Griess Adolphe, A. 41517, 68160 Sainte Marie aux Mines
Grisoni Pierre, A. 44711, 20200 Bastia
Hoang Quy Dy, A. 45091, Ho Chi Minh Ville
Jabin Degruelle François, A. 42954, 77380 Combs La Ville
Iffli Georges, A. 43815, 57100 Thionville
JeanMougin Paul, A. 12024, 70240 Saulx
Koehler Antoine, A. 41919, 67370 Griesheim Sur Souffel
Lacroix Charles, A. 40214, 69800 Saint Priest
Le Brech Jean, A. 43488, 44510 Le Pouliguen
Le Franc Jean-Maurice, A. 41648, 22340 Mael Carhaix
Leroy Claude, A. 43948, 14400 Esquay sur Seulles
Mahon Louis, A. 42923, 67130 Schirmeck
Mello Celestine, A. 41408, 61000 Alençon
Mignot Alain, A. 42707, 50190 Periers
Moreau René, A. 40604, 78400 Chatou
Muller Joseph, A. 43816, 57470 Hombourg Haut
Neichel Martin, A. 42094, 67630 Lauterbourg
Oudet Marc, A. 44877, 25000 Besançon

Pechine Michel, A. 44784, 25000 Besançon
Perek Valentin, A. 44088, 59135 Wallers
Pierre Claude, A. 41375, 06500 Menton
Pouvesle Philippe, A. 44384, 92120 Montrouge
Reynier Raphaël, A. 42053, 04110 Sainte Croix A Lauze
Ricquier Frédéric, A. 41981, 24000 Perigueux
Sabatie Rémi, Ass. 80213, 64000 Pau
Savin René, A. 44183, 91220 Bretigny sur Orge
Servonnet Michel, A. 41524, 38940 Roybon
Simler Henri, A. 43573, 67390 Saasenheim
Sultan Maklouf, A. 69994, 66000 Perpignan
Tanguy René, A. 40077, 56000 Vannes
Terre Robert, A. 41876, 25000 Besançon
Thomassin Georges, A. 43215, 57320 Bouzonville
Tillier Marcel, A. 40506, 66740 Saint Genis des Fontaines

Nous avons appris le décès de Mesdames :

Bartet Suzanne, VA. 39018, 21310 Mirebeau sur Beze
Boyon Thérèse, VA. 43467, 57155 Marly
Chabosson Renée, VAss. 80438, 63112 Blanzat
Durand Emilienne, VA. 39246, 31650 St-Orens de Gameville
Jacquier Mélanie, VA. 42732, 74000 Annecy
Le Vern Aimée, VA. 41088, 29840 Porspoder
Libaros Fernande, VA. 39872, 32000 Auch
Moulard Louise, VA. 39113, 69230 Saint Genis Laval
Penreach Louise, VA. 44952, 22000 Saint Brieuc
Théobald Josette, VA. 43213, 57220 Boulay

Ont perdu leur conjoint :

Gamper Roger, A. 43666, 01510 Saint Martin de Bavel
Harter Alfred, A. 41411, 67200 Strasbourg
Kleber Raymond, A. 43198, 57950 Montigny les Metz
Ogez René, A. 40240, 95170 Deuil La Barre
Schuehmacher Théodore, A. 43229, 68140 Eschbach Au Val

Ont également été atteints dans leur affection :

Gaillard Roger, A. 43720, qui a perdu son petit-fils **Andy**

Marquis Jean-Daniel, A. 44522, qui a perdu sa mère

Rodrigo Jean-Christian, Ass. 80732, qui a perdu sa belle-mère

Tomasetti Bernard, A. 43693, qui a perdu sa soeur

Voisin Jean, A. 40582, qui a perdu sa soeur

A chacune des familles éprouvées, l'Union renouvelle ses condoléances et sa sympathie profondément attristée.



Serge Deshayes n'est plus

Serge Deshayes nous a quittés, le 24 septembre dernier, après une courte maladie.

Jeune engagé volontaire en

1943, Serge avait été grièvement blessé dans les Vosges, en janvier 1945, alors qu'il dirigeait une patrouille de reconnaissance. Blessé par balle et par éclats de grenade à la tête, au bras, les deux pieds gelés, il avait été fait prisonnier et soigné dans un hôpital allemand. Il était Chevalier de la Légion d'honneur, Médaillé Militaire et croix du combattant volontaire, titulaire de deux citations. Serge Deshayes avait intégré notre maison de Moussy en 2004 et plus récemment en avril 2009, notre maison du Coudon où il a fini ses jours.

A son épouse Huguette, à son fils et à sa famille, l'Union renouvelle ses très sincères condoléances.



Robert Terre nous a quittés

Notre camarade Robert Terre nous a quittés le 14 décembre 2009, après avoir courageusement lutté contre la maladie qui l'a emporté.

Né le 20/04/1926 à Douy la Ramée, il s'était engagé à

18 ans, pour participer aux combats de la libération, puis pour l'Indochine. Il fut blessé à plusieurs reprises, le 17/04/1945 par éclats de mines sur diverses parties du corps, Le 29/10/1948 par éclats de balle explosive et enfin Le 01/08/1950 par balle, à la face.

Il était Officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre des TOE, Médaillé militaire, Croix de la Valeur Militaire, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Croix du Combattant Volontaire avec barrette "Indochine".

Il avait quitté le service actif en 1971, pour entamer une carrière civile jusqu'en 1983.

Dans le même temps, il s'était dévoué de façon remarquable pour ses camarades mutilés de Guerre comme Membre du Conseil d'administration de l'ONAC du Doubs, Conseiller technique et Chancelier de l'Association Franc-Comtoise des anciens d'Outre-mer, Président de section et Administrateur national de l'Association des Mutilés des Yeux de Guerre et bien sur Délégué régional des "Gueules Cassées" pour la Franche-Comté.

A son épouse, à sa famille, les "Gueules Cassées" renouvelle leurs très sincères et très affectueuses condoléances.

Bienvenue aux nouveaux membres de l'Union

Liste des inscriptions au 31/12/2009

Alvarez Raphaël , 92290 Chatenay-Malabry	Pons Thierry , 40150 Angresse
Bidouard Laurent , 64100 Bayonne	Romary Raphaël , 40440 Ondres
Bisson Claude , 24750 Champcevinel	Tsiao Bruno , 60200 Compiègne
Bonnafous Claude , 81210 Roquecourbe	Varlet Yannick , 60570 Andeville
Buono Jean-Paul , 06000 Nice	Forget Patrick , 17770 Brizambourg
Choix Dominique , 64600 Anglet	Accambray Pierre , 63440 Champs
Diaz Jean , 40140 Soustons	Benazech Bernard , 40180 Narrosse
Fabre Richard , 64600 Anglet	Boudot Hubert , 57050 Metz
Farenc Jean-Pierre , 20243 Prunelli-Di-Fiumorbu	Bourge Francis , 83500 La Seyne Sur Mer
Fuchs Patrick , 64100 Bayonne	Bouteau Guy , 66330 Cabestany
Goraguer Lucien , 29950 Clohars-Fouesnant	Chatron Maurice , 30100 Ales
Le Gal Dominique , 64100 Bayonne	Chetout Nicolas , 64100 Bayonne
Lory Guy , 75010 Paris	Chiozza Dominique , 64000 Pau
Maestracci Paul , 20167 Appietto	Delpeyrat Jacques , 94220 Charenton Le Pont
Mercourt Giovanni , 64250 Ixassou	Desabres Jerry , 64230 Sauvagnon
Neveux Stéphane , 40530 Labenne	Domingues-Vinhas Jean-Louis , 64450 Navailles-Angos
Queffeuil Sylvain , 64109 Bayonne	Fouade Fouad , 66330 Cabestany
Stefani Philippe , 20200 Bastia	Garric Guy , 38230 Chavanoz
Demmer Julien , 57240 Knutange	Gaudy Gilles , 40180 Riviere/Saas
Abian Robert , 63100 Clermont-Ferrand	Jayet Christophe , 38500 La Buisse
Cassel Michel , 49320 Brissac-Quince	Jeannin Pascal , 64109 Bayonne Cedex
Clavreuil Georges , 49100 Angers	Julia Frédéric , 31380 Paulhac
Cruciani François , 20600 Furiani	Le Gal Christophe , 64600 Anglet
Cuvillers Michel , 37240 Bossées	Longuet Daniel , 64500 Ciboure
Françoise Louis , 37230 Fondettes	Louchart Fernand , 33990 Hourtin
Heinrich Paolo , 13420 Gemenos	Lusetti Raphaël , 69008 Lyon
Hinohalagahu Taniéla , 65600 Séméac	Magnard Jean-Louis , 68280 Andolsheim
Laperle André , 74150 Val De Fier	Marchetti Maurice , 33140 Villenave D'ornon

Maurence Michel, 66100 Perpignan
Migliori Ludovic, 89100 Sens
Poublan Belle Jean, 64270 Bellocq
Rokita Jean, 63118 Cebazat
Sarr Macoumba, 75007 Paris
Senotier Marcel, 17700 Surgères
Simetiere Dominique, 17700 Surgères
Tardieu Georges, 20600 Furiani
Amestoy Pierre, 59000 Lille
Carlotti Vincent, 20270 Aleria
Colcombet Laurent, 64100 Bayonne
De Pretto Aldo, 06190 Roquebrune Cap Martin
Divry Henri, 34670 Baillargues
Godin Jean, 49000 Angers
Gonzague Romain, 40300 Orthevielle
Haffner Pascal, 75020 Paris
Hivin-Gerard Johann, 92141 Clamart Cédex
Jaffrelot Arnaud, 40390 Saint Martin De Hinx
Kornacki Piotr, 83190 Ollioules
Laberty André, 64990 Mouguerre
Marin Philippe, 40220 Tarnos
Michel Christophe, 92141 Clamart Cédex
Nabias Jean-Louis, 65800 Aureilhan
Perrissin Fabert Frédéric, 74230 Thones
Picard Serge, 17170 La Laigne
Prod'homme Pierre, 40390 Saint Martin De Hinx
Roques Damien, 63035 Clermont Ferrand
Sollier Frédéric, 74400 Chamonix Mont-Blanc
Belhafiane Hakim, 45570 Saint Pryve Saint Mennin

Blondeau Jean-Noël, 64100 Bayonne
Boulangier Denis, 17350 Port D'envaux
Buccafurri René, 06100 Nice
Charriau Stéphane, 64600 Anglet
Clementi Ange, 20232 Oletta
Cordoliani Ange, 20600 Bastia
Delaure Vincent, 40300 Orthevielle
Dubus André, 64990 Saint Pierre D'irube
Duprat Jean-Michel, 33160 Saint Medard En Jalles
Gardien Bernard, 64140 Lons
Gonzalez Denis, 31200 Toulouse
Jabnouni Habib, 3134 Haffouz Kairouan
Journaux Guy, 64000 Pau
Kergonou Alain, 29790 Beuzec Cap Sizun
Klavun Alfred, 57200 Woelfling-Les-Sarreguemines
Letondot Joseph, 14470 Graye Sur Mer
Metivet Adrien, 63000 Clermont-Ferrand
Mokni Alain, 74500 Amphion Les Bains
Monsonis Christian, 66680 Canohes
Negre François, 64121 Montardon
Paul Robert, 57280 Maizieres Les Metz
Petit Cyrille, 60420 Maignelay Montigny
Pignel-Dupont Hervé, 30400 Villeneuve Les Avignon
Raimond Thierry, 17137 Nieul Sur Mer
Slassi Ameer, 15400 Tiflet
Travadon David, 25320 Busy
Verhaegue Frantz, 64109 Bayonne Cédex
Ivaldi Romain, 64100 Bayonne

Quelques camarades ont eu la bonne idée de nous envoyer un souvenir du jour où ils ont été décorés. La rédaction les publie avec plaisir.

*Gervais Furling,
Chevalier de la Légion d'honneur*



*Jean Izuel,
Officier de la Légion d'honneur*



*Sherif Araar,
Chevalier de la
Légion d'honneur*



*Maurice Lombard,
Lion du Sénégal*



*André Philippe,
Grand Officier
de la Légion d'honneur*

les tarifs des maisons

LES TARIFS A MOUSSY

Tarifs TTC applicables du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011
approuvés par le Conseil d'administration du 10 décembre 2009.

	Séjour durée de 3 jours et plus	Forfait week-end	Nuitées et petit déj. (hors week-end)	Menu du jour semaine		Menu dimanche
				Déjeuner	Dîner	Déjeuner
Membre Conjoint Conjoint survivant	62 €	105 €	60 €	19 €	15 €	24 €
Formule Couple (ch.simple)	108 €	165 €	70 €			
Descendant + 12 ans (ch.simple) Ancien combattant Militaire d'active et retraité	80 €	115 €	75 €	25 €	17 €	32 €
Descendant + 12 ans (studios) Ancien combattant Militaire d'active et retraité	100 €	135 €	95 €			
Formule Couple (ch.simple)	140 €	190 €	90 €			
Formule Couple (studio)	160 €	210 €	110 €			
Autres (chambre simple)	120 €	175 €	100 €	30 €	25 €	38 €
Formule Couple (ch.simple)	200 €	280 €	120 €			
Autres (studios)	140 €	195 €	120 €			
Formule Couple (studios)	220 €	300 €	140 €			

- Application du prix "séjour" pour les séjours de 3 jours et plus, en deçà application des prix de nuitées et de repas.
- Jours fériés, périodes de Fêtes, animations et "Formules Groupe" : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation.
- Formule "couple" uniquement en chambre unique.
- Formule "Séjour" : consommations personnelles en sus (bar, téléphone).
- Tarif enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50 % du tarif d'appartenance, gratuité jusqu'à 4 ans.
- Transport selon possibilités du domaine : véhicule de liaisons : facturation forfaitaire établie par la Direction du domaine selon la destination.

LES TARIFS AU COUDON

Tarifs TTC applicables du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2011
approuvés par le Conseil d'administration du 10 décembre 2009.

	Séjour durée de 3 jours et plus		Nuitées et petit déj. (hors week-end)		Menu du jour semaine		Menu dimanche
	Haute saison	Basse saison	Haute saison	Basse saison	Déjeuner	Dîner	Déjeuner
Membre							
Conjoint	62 €	55 €	55 €	45 €	18 €	10 €	23 €
Conjoint survivant							
Formule Couple	108 €	98 €	65 €	55 €			
<hr/>							
Descendant + 12 ans							
Ancien Combattant	80 €	73 €	69 €	55 €	23 €	12 €	30 €
Veuve de guerre							
Militaire d'active et retraité							
Formule Couple	140 €	125 €	78 €	65 €			
<hr/>							
Autres	90 €	80 €	80 €	60 €	28 €	12 €	35 €

- Restauration à la carte et/ou en période estivale : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation
- Application du prix "séjour" pour les séjours de 3 jours et plus, en deçà application des prix de nuitées et de repas
- Jours fériés, périodes de Fêtes, animations et "Formules Groupe" : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation
- Formule "couple" uniquement en chambre unique
- Formule "Séjour": consommations personnelles en sus (bar, téléphone)
- Tarif enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50 % du tarif d'appartenance, gratuité jusqu'à 4 ans
- Entretien du linge : 55 €/ mois par personne - 100 € pour un couple, prorata temporis. Prestation réservée aux longs séjours et selon disponibilités du domaine
- Haute saison : Du 01/06 au 30/09 et du 21/12 au 15/01
- Basse saison : Du 16/01 au 31/05 et 01/10 au 20/12
- Possibilité de formules "demi-pension" : tarifs spécifiques selon formule choisie et saison.

L'INDEMNISATION DE L'ASTHÉNOPIE

La perte de la vision d'un œil peut occasionner à l'œil valide une gêne généralement désignée sous l'appellation d'asthénopie.

L'asthénopie est l'état dans lequel la vision d'un œil est incapable d'une attention soutenue, et qui est susceptible de provoquer des signes fonctionnels (céphalées, picotements oculaires, sensation de brûlures, diplopie).

Cette asthénopie se manifeste lors de la fixation avec inconfort dans la vision de loin ou de près. Ce symptôme, qui n'est pas exclusivement lié à la monophtalmie (on le trouve aussi dans les cas d'hétérophorie décompensée, de trouble accommodatif non corrigé, d'insuffisance de convergence) peut résulter, dans le cas de la perte d'un œil, de plusieurs facteurs en dehors de l'appareil oculaire :

- **contexte psychologique** : angoisse de la perte de l'œil unique, fragilité vis-à-vis des activités de contact, perte de chance devant les conséquences d'un traumatisme oculaire, nécessité de protéger l'œil unique (développant donc une attitude de grande prudence comportementale)
- **ergonomique** (difficultés à apprécier les distances relatives du fait de la monophtalmie) ;
- **environnementale** (par perte de sens spatial du fait de la monophtalmie).

Des études réalisées auprès de patients monophtalmes montrent qu'ils évoquent souvent une gêne à l'appréciation des distances et reliefs, une fatigabilité à la vision rapprochée et qu'ils redoutent les éblouissements. Même s'il peut se produire progressivement chez ces invalides une compensation du handicap par apprentissage, dans les actes habituels de leur vie ou leur travail, les monophtalmes qui se trouvent dans des conditions environnementales nouvelles doivent développer un effort de concentration plus élevé susceptible d'engendrer un état de fatigue subjective.

Il s'agit bien, sous le vocable asthénopie, des conséquences secondaires d'un état de monophtalmie, dont les données actuelles de la science permettent de comprendre les mécanismes.

L'élément nouveau apporté par les neurosciences est la meilleure connaissance des conséquences physiologiques, sensorielles et attentionnelles entraînées par une situation de handicap et donc plus particulièrement la monophtalmie. En effet on sait à présent que toute modification sensorielle distale, comme c'est le cas d'une monophtalmie, modifie l'é-

équilibre multi-sensoriel et les schémas comportementaux cérébraux.

Dès lors, il est possible de considérer l'asthénopie comme une conséquence spécifique sensori-cognitive et comportementale de l'affection principale, dans le sens où existe une modification structurale des aires supérieures.

Les règles suivantes en matière d'évaluation et d'indemnisation devront donc être suivies :

L'état de monophthalmie est indemnisé à 65 p. 100 selon les indications du guide-barème des invalidités.

Les connaissances en neurosciences montrent qu'il existe des modifications consécutives des voies neurocérébrales avec des troubles indéniables, plus ou moins bien compensés, des mécanismes de l'attention et du comportement. En expertise, ces troubles sont à évaluer à 5 p. 100 en majoration de l'affection principale, le taux de celle-ci étant donc en pratique porté à 70 p.100, dès lors que le praticien expert, par un interrogatoire précis, aura pu mettre en évidence l'existence chez le patient des troubles décrits ci-dessus. Le médecin expert devra s'assurer que ces troubles ne résultent pas d'autres causes que la monophthalmie et l'indiquer dans son compte rendu d'expertise.

L'introduction dans le dispositif d'indemnisation de la majoration de taux de 5 p. 100 pour asthénopie en relation avec la perte d'un œil ayant donné lieu à pension, constitue un

droit nouveau dont les intéressés pourront se prévaloir.

Le point de départ de l'indemnisation sera fixé à la date de réception de la demande, en application de l'article L. 6 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

L'admission au bénéfice de cette nouvelle majoration de taux est subordonnée au dépôt après la date de la présente instruction d'une demande en ce sens, lorsque l'intéressé est déjà pensionné pour perte de la vision d'un œil.

Les dispositions de la lettre circulaire n° 78/EM du 13 mai 1980 en ce qui concerne l'indemnisation de l'asthénopie chez les invalides atteints d'une affection neurologique centrale (traumatisés crâniens) ou pensionnés pour syndrome asthénique, restent en vigueur pour ces catégories de ressortissants.

Pour le ministre de la Défense
et par délégation :

La directrice des statuts,
des pensions et de la réinsertion sociale,
Liliane BLOCK.

Référence de publication :
BOC N°43 du 6 novembre 2009, texte 1.
Instruction n°5592/DSPRS/DAGE/BERG
du 27 octobre 2009

ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ

L'allocation adulte handicapé (AAH) est revalorisée de 2,2 % au 1^{er} septembre 2009. Le montant mensuel de l'allocation s'élève désormais à 681,63 euros : une augmenta-

tion de plus de 60 euros depuis 2007. Cette décision entre dans le cadre d'une revalorisation globale de l'AAH de 25 % d'ici à 2012.

FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER

A compter du 01.01.2010 , le montant du forfait hospitalier est fixé à 18 Euros et à 13.50 en cas d'hospitalisation dans un service psychiatrie.

Les bénéficiaires de l'article L115 du code des PMI ne règlent pas ce forfait.

Quand il sont hospitalisés pour une maladie, blessure ou infirmité non visées par la législation sur les pensions militaires d'invalidité, ce forfait est pris en charge par la sécurité sociale.

MAISON DE RETRAITE EHPAD DU COUDON

A compter du 1^{er} janvier 2010, le tarif "hébergement" de l'EHPAD du Coudon est fixé, pour les nouveaux entrants à 75 € TTC.

Les tarifs "dépendance" sont fonction de l'autonomie et sont revalorisés par les tutelles administratives en cours d'année.

Ils sont actuellement fixés à :

GIR 1 et 2 : 19,94 € TTC

GIR 3 et 4 : 12,65 € TTC

GIR 5 et 6 : 5,37 € TTC.

Le ticket modérateur est à la charge du résident.

ASAF

(ASSOCIATION SOUTIEN A L'ARMÉE FRANÇAISE)

L'ASAF regroupe tous les citoyens qui estiment que l'Armée doit demeurer au "cœur de la Nation", c'est à dire une priorité et une préoccupation pour les Français.

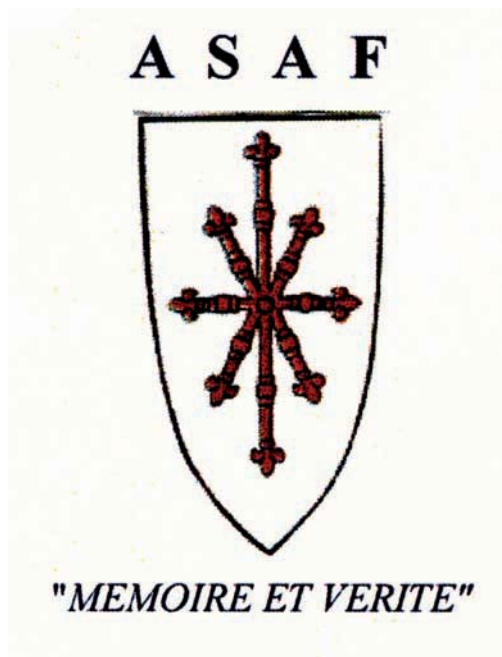
Indépendante de tout pouvoir, sans aucun caractère politique ou syndical, ne recevant aucune subvention, elle s'exprime en toute liberté, avec rigueur et sans polémique, dans le seul souci de l'intérêt supérieur du Pays.

Forte aujourd'hui de plus de 2 000 adhérents dont 300 associations, elle regroupe au total plusieurs centaines de milliers de membres. Elle fait partie des "Grandes Instances du Monde Combattant" qui rassemblent les 12 associations les plus représentatives de ce monde associatif, régulièrement consultées par les Autorités Nationales.

Son but est de défendre l'honneur de l'Armée et de ses soldats s'ils sont injustement mis en cause pour des actions ordonnées par les autorités politique françaises, et d'affirmer son soutien envers eux.

Aujourd'hui, elle poursuit cette mission de mémoire et de solidarité envers les soldats qui ont combatus ou qui combattent pour la France ; elle étend son action d'information en direction de l'ensemble des citoyens pour lutter contre l'incompréhension et l'ignorance sur les questions militaires.

Pour cela, l'ASAF, diffuse régulièrement et largement, y compris aux plus hautes autorités civiles et militaires, aux élus ainsi qu'aux



principaux médias et relais d'opinion, des informations, des commentaires et des réflexions, par courrier électronique et voie postale. Elle agit toujours en étroite concertation avec les associations qui contribuent à promouvoir l'esprit de défense.

En outre, elle adresse à ses adhérents, un bulletin trimestriel traitant de l'ensemble de ses activités et travaux.

Si vous pensez que soutenir l'armée c'est servir la France, renforcer sa cohésion et son rôle international, alors lisez et relayez nos messages vers vos relations par vos réseaux ; aidez-nous par vos témoignages, vos réactions, et votre soutien matériel.

Don à partir de 10 €

adhésion individuelle : 25 €

Association : 55 €

secretariat@asafrance.fr

ASAF, 18, rue de Vézelay – 75008 Paris

Tél. /Fax : 01 42 25 48 43

ANCIENS COMBATTANTS : BUDGET 2010

Revalorisation de la retraite du combattant

Priorité budgétaire pour 2010, l'indice de la retraite du combattant sera porté de 41 à 43 point, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Maintien des droits et moyens

liés aux pensions militaires d'invalidité

Consolidation des crédits dédiés aux soins médicaux et à l'appareillage à hauteur de 80 M €, pour maintenir le niveau de prise en charge des prestations de qualité et garantir de meilleurs remboursements.

Réparation des conséquences

sanitaires des essais nucléaires français

10 M € sont provisionnés dans le cadre du programme "Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant".

Majoration des rentes mutualistes

247 M € sont alloués au financement des majorations des rentes mutualistes des

anciens combattants et victime de guerre, soit un abondement de 7,91 M €.

Allocation différentielle aux conjoints survivants

Un crédit de 5 M € est inscrit au projet de budget pour financer ce dispositif.

En 2009, il a garanti à ses bénéficiaires un revenu mensuel de 750 €.

Effort maintenu en faveur de l'Office National des Anciens Combattants et de l'Institution Nationale des Invalides

La dotation de l'ONAC augmente de 12,9 M € pour financer les nouvelles missions qui lui seront confiées à partir de 2010 et de 0,5 M € pour son budget d'action sociale.

La dotation de l'INI est abondée de 3,37 M € du fait du rattachement du CERHA (Centre d'Etude et d'Appareillage des Handicapés).

RENSEIGNEMENTS

Nos prochaines réunions régionales en 2010

Dijon / Marsannay	Samedi 13 Mars
Lyon	Samedi 20 mars
Nice	Samedi 27 mars
Chambery	Mardi 20 avril
Bordeaux	Samedi 24 avril
Vannes	Samedi 24 avril
Lille	Dimanche 25 avril
Chamalieres	Samedi 29 mai
Carcassonne	Jeudi 16 septembre
Ajaccio	Samedi 18 septembre
Pau	Samedi 9 octobre
Nancy	Jeudi 14 octobre
Besancon	Samedi 16 octobre
Aubagne	Vendredi 22 octobre

DEMANDE INDIVIDUELLE DE RÉSERVATION DANS UNE MAISON DE REPOS

A RETOURNER A L'UBFT, 20 RUE D'AGUESSEAU
75008 PARIS - TEL : 01 44 51 52 00

NOM DE FAMILLE :

PRÉNOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

RESSORTISSANTS :

NON-RESSORTISSANTS :

MEMBRE N°

VEUVE DE GUERRE

CONJOINT N°

COMITÉ D'ENTENTE

CONJOINT SURVIVANT N°

AUTRE ANCIEN COMBATTANT

ENFANT ADULTE N°

INVITÉ

PETIT-ENFANT ADULTE N°

ARRIÈRE-PETIT-ENFANT

ETABLISSEMENT CHOISI

NOMBRE DE CHAMBRES A 1 LIT

NOMBRE DE CHAMBRES A 2 LITS

MOUSSY

.....

.....

COUDON

DUREE DU SEJOUR

DEBUT DE PERIODE

FIN DE PERIODE

.....

.....

.....

PARTICIPANTS AU SEJOUR :

LE DEMANDEUR PARTICIPE-T-IL AU SEJOUR . OUI NON

LE CONJOINT PARTICIPE-T-IL AU SEJOUR OUI NON

ENFANTS A CHARGE

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARENT OU AMI ACCOMPAGNANT UN MEMBRE EXCLUSIVEMENT

NOM

PRENOM

.....

.....

.....

.....

DATE

.....

SIGNATURE

.....

LES CHAMBRES DU SIÈGE : NOUVEAUX TARIFS POUR 2010

Voici les nouveaux tarifs de mise à disposition des chambres du siège, applicable à compter du 1^{er} janvier 2010.

Leur augmentation est due à la prise en compte du coût réel des charges supportées par l'Union.

Elles sont ouvertes en priorité aux "Gueules Cassées", aux enfants et petits enfants de membres et aux anciens combattants membres d'autres associations du Comité d'Entente des Plus Grands Invalides de Guerre.

Pour une meilleure gestion du taux d'occupation, il est recommandé de faire une réservation au moins trois semaines avant la date du séjour envisagé.

Les clés des chambres et de la porte principale doivent être impérativement retirés avant 17 heures auprès de la personne chargée de l'accueil.



TARIF DE MISE A DISPOSITION DES CHAMBRES DU SIÈGE applicable à compter du 1^{er} janvier 2010

Chambre		Membre des "Gueules Cassées" et conjoints		Membre d'une association d'Anciens-Combattants Enfant de "Gueules Cassées" (non prioritaires, sous réserve de disponibilité)	
		1 personne	2 personnes	1 personne	2 personnes
numéro	équipement				
41	2 lits / salon	65 €	67 €	70 €	72 €
42	1 lit	52 €	54 €	59 €	61 €
43	1 lit	52 €	54 €	59 €	61 €
44	1 lit / salon	60 €	62 €	65 €	67 €
studio	2 lits / salon	70 €	72 €	75 €	77 €

Ces tarifs comprennent la nuitée et les petits-déjeuners pris en libre service dans la cafétéria

RENDEZ-VOUS

LE SERVICE DES FONDATEURS

Pour le 89^e anniversaire de la naissance de l'association des "Gueules Cassées", le service religieux que fait célébrer chaque année l'Union à la mémoire de ses regretés Fondateurs : le Colonel Yves Picot, Bienaimé Jourdain et Albert Jugon, des anciens présidents et de tous ses membres disparus, aura lieu le :

Judi 10 juin 2010 à 10h30

en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, pour permettre aux camarades spécialement venus à Paris pour l'assemblée générale annuelle, d'assister à cette cérémonie.

LA FLAMME

Les "Gueules Cassées" raviveront la Flamme sous l'Arc de Triomphe, le

Judi 10 juin 2010 à 18h30

Rendez-vous à 17h30 à l'entrée du passage souterrain, à l'angle des avenues Champs - Elysées Friedland.

Le port des décorations est vivement souhaité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le

Vendredi 11 juin 2010

à 9h30 précises

au Domaine des "Gueules Cassées" à Moussy le Vieux dans les locaux de La Française des Jeux.

Tous les éléments concernant l'assemblée générale seront adressés aux membres par courrier au mois de mai.

Depuis 2007, il vous est possible de voter par correspondance: profitez de cette opportunité !



APPEL A CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Conformément à l'article 5 des Statuts et à l'article 2 du règlement Intérieur, les membres qui souhaitent faire partie du Conseil d'Administration des Gueules Cassées, doivent adresser leur candidature avant le 1^{er} mars 2010 au siège de l'Union, 20 rue d'Aguesseau, 75008 Paris.

Le bureau instruira ces demandes et les présentera ensuite au Conseil d'Administration.

Les candidatures devront être accompagnées d'une photo format identité et d'une notice biographique synthétisée devant tenir sur une page.

Nom et prénom

Membre n°

Date de Naissance

Situation de famille

Domicile

Activités civiles principales

Activités militaires principales

Formation

Décorations

Blessures et pension militaire d'invalidité

Renseignements complémentaires

aides

accordées par l'union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité "Les plus faibles et les plus démunis" (Colonel PICOT).

1 DOTATION AU MARIAGE

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Un certificat de mariage doit être fourni.

2 ALLOCATION DE NAISSANCE

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un bulletin de naissance et une photocopie du livret de famille.

3 ALLOCATION MALADIE OU ACCIDENT

Une allocation mensuelle peut être accordée aux membres de l'Union, non bénéficiaires de l'article 18 (tierce personne), en situation d'arrêt de travail pour maladie ou accident.

Pour un couple, cette allocation est modulable en fonction des ressources. Elle peut être assortie d'une majoration spéciale par enfant à charge.

La demande doit être accompagnée :

- d'un certificat du médecin traitant mentionnant le diagnostic, le point de départ et la durée prévisible de l'affection ;
- d'un certificat de l'employeur précisant la rémunération du salarié ;
- d'une déclaration de ressource et du dernier avis d'imposition.

Sous réserve des conditions ci-dessus, l'allocation peut être versée à partir du 30^e jour d'arrêt de travail du membre.

Quand elle est demandée tardivement, elle est versée à partir de la date de la demande.

La durée du versement est limitée à un an, sauf cas exceptionnel à soumettre à l'examen du Bureau du conseil d'administration.

4 PARTICIPATION AUX FRAIS D'OBSÈQUES

Deux cas peuvent se produire :

- décès survenant dans un couple "Gueules Cassées" : une allocation assortie d'un supplément par enfant à charge peut être versée au conjoint survivant ayant supporté seul les frais d'obsèque ;
- décès du dernier vivant dans le couple "Gueules Cassées" : une allocation peut être servie à l'héritier qui a supporté seul les frais d'obsèques et qui se "porte fort" pour les cohéritiers.

Des justificatifs devront être fournis.

5 ALLOCATION AUX ORPHELINS

Une allocation journalière peut être accordée à chacun des enfants, âgés de moins de 16 ans, ou infirmes à charge, des membres décédés. Fournir le bulletin de décès du membre et le certificat de vie des enfants.

6 ETUDES, APPRENTISSAGE

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté.

7 ASSISTANCE DEVANT LES TRIBUNAUX

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au Siège un dossier complet. Notre conseil juridique se prononcera sur le bien-fondé de l'appel ou du pourvoi.

8 POURVOI AU CONSEIL D'ÉTAT

Une loi de 1936 ayant supprimé la gratuité du recours devant la Commission supérieure de cassation des pensions, l'Union peut prendre à sa charge les frais de recours des membres, après avis de notre conseil juridique sur l'opportunité du pourvoi.

Avant d'entreprendre un recours, les membres sont donc invités à prendre l'avis du Siège.

9 AIDES DIVERSES

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

Des aides spéciales peuvent être accordées aux réfugiés et aux victimes de calamités.

10 PRÊTS D'HONNEUR

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas la possibilité de satisfaire des objectifs commerciaux.

11 MAISONS DE REPOS, CONVALESCENCE, EHPAD

Moussy : Domaine des "Gueules Cassées",

Rue du Colonel Picot,
77230 Moussy-le-Vieux.

Téléphone : 01 60 03 60 03.

(Le domaine de Moussy n'a plus d'activité maison de retraite)

Le Coudon : Domaine des "Gueules Cassées",
627, avenue du Colonel Picot, Le Coudon, BP 147,
83163 La Valette-du-Var cedex.

Téléphone : 04 94 61 93 00

12 CHAMBRES AU SIÈGE

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris.

En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au Siège au moins quinze jours à l'avance.



DEMANDE INDIVIDUELLE D'AIDE FINANCIÈRE A RETOURNER A VOTRE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

I Etat-civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et Téléphone :

.....

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite

II Motif de la demande

.....

.....

.....

III Renseignements à fournir

A - Montant des Revenus		B - Patrimoine		
Montant total des salaires :		Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :		Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de Valeurs Mobilières :		Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus Locatifs :				
Pension Militaire d'Invalidité :				
Aide Sociale :				
Aide Personnalisée au Logement :				
Allocation Personnalisée d'Autonomie :				
	TOTAL			

IV Pièces à joindre justifiant la demande

Avis d'imposition - Dernier avis de virement de Pension militaire d'invalidité - Devis des travaux de restauration prothétique - Devis appareillage auditif - Devis achat équipement ou travaux ménager - Promesse de vente - Contrat de prêt - Autres

Signature du demandeur

V Avis du délégué régional

.....

.....

.....

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondants à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				Nombre total de points	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides N° 1,2,3,4,5,5 ^{bis} N° 6		Allocation du Statut		au 01/07/2009 Point à 13,68 €	au 01/10/2009 Point à 13,72 €
10 %	48				48	54,72	54,88
15 %	72				72	82,08	82,32
20 %	96				96	109,44	109,76
25 %	120				120	136,80	137,20
30 %	144				144	164,16	164,64
35 %	168				168	191,52	192,08
40 %	192				192	218,88	219,52
45 %	216				216	246,24	246,96
50 %	240				240	273,60	274,40
55 %	264				264	300,96	301,84
60 %	288				288	328,32	329,28
65 %	312				312	355,68	356,72
70 %	336				336	383,04	384,16
75 %	360				360	410,40	411,60
80 %	384				384	437,76	439,04
85 % Sans statut	361	128			489	557,46	559,09
85 % Avec statut	361	64		200	625	712,50	714,58
90 % Sans statut	368	154			522	595,08	596,82
90 % Avec statut	368	77		300	745	849,30	851,78
95 % Sans statut	370	204			574	654,36	656,27
95 % Avec statut	370	102		400	872	994,08	996,99
100 % Sans statut	372	256			628	715,92	718,01
100 % Avec statut	372	128		500	1000	1140,00	1143,33
100 % + 1°	388	540		211	1139	1298,46	1302,26
100 % + 2°	404	543		233	1180	1345,20	1349,13
100 % + 3°	420	546		255	1221	1391,94	1396,01
100 % + 4°	436	549		277	1262	1438,68	1442,89
100 % + 5°	452	552		299	1303	1485,42	1489,76
100 % + 6°	468	555		321	1344	1532,16	1536,64
100 % + 7°	484	558		343	1385	1578,90	1583,52
100 % + 8°	500	561		365	1426	1625,64	1630,39
100 % + 9°	516	564		387	1467	1672,38	1677,27
100 % + 10°	532	567		409	1508	1719,12	1724,15
et par degré	16	3		22	41	46,74	46,88
(art. 16) en plus							
100 % Art. 18		1373			2189	2495,46	2502,76
	465	1464		351	2280	2599,20	2606,80
100 % + 1°	485	1373	50	381	2289	2609,46	2617,09
		1464			2380	2713,20	2721,13
100 % + 2°	505	1373	100	391	2369	2700,66	2708,56
		1464			2460	2804,40	2812,60
100 % + 3°	525	1373	150	401	2449	2791,86	2800,02
		1464			2540	2895,60	2904,07
100 % + 4°	545	1373	200	411	2529	2883,06	2891,49
		1464			2620	2986,80	2995,53
100 % + 5°	565	1373	250	421	2609	2974,26	2982,96
		1464			2700	3078,00	3087,00
100 % + 6°	585	1373	300	431	2689	3065,46	3074,42
		1464			2780	3169,20	3178,47
100 % + 7°	605	1373	350	441	2769	3156,66	3165,89
		1464			2860	3260,40	3269,93
100 % + 8°	625	1373	400	451	2849	3247,86	3257,36
		1464			2940	3351,60	3361,40
100 % + 9°	645	1373	450	461	2929	3339,06	3348,82
		1464			3020	3442,80	3452,87
100 % + 10°	665	1373	500	471	3009	3430,26	3440,29
		1464			3100	3534,00	3544,33
et par degré (art.16) en plus	20		50	10	80	91,20	91,47
100 % + double Art. 18	1032	1464	1250	601,2	4347,2	4933,01	4947,43
+ Art. 16 et 9°							
100 % + double Art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	4992,29	5006,89
+ Art. 16 et 10°							
et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	104,88	105,19

* Le Chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n°8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et de 600 points (sans le statut).

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	Nombre de points annuel	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		au 1/07/2009	au 1/10/2009
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne.	80,3	91,54	91,81
Amput. de la jambe { avec ankyl.	235,2	268,13	268,91
Au-dessus du genou { sans ankyl.	150,2	171,23	171,73
Désarticulation du genou	405,2	461,93	463,28
Amputation de la cuisse	556,5	634,41	636,27
Amputation sous-trochantér ...	641,1	730,85	732,99
Désarticulation de la hanche.....	801,6	913,82	916,50
Désarticulation du poignet.....	160,5	182,97	183,51
Amput. de l'avant-bras { avec ankyl.	315,4	359,56	360,61
{ sans ankyl.	230,4	262,66	263,42
Désarticulation du coude.....	405,2	461,93	463,28
Amputation du bras.....	556,5	634,41	636,27
Amputation sous-tubérositaire.	641,1	730,85	732,99
Désarticulation de l'épaule	801,6	913,82	916,50
Blessés crâniens (suivant la			
Fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie	200,6	228,68	229,35
2 ^e catégorie.....	400,8	456,91	458,25
3 ^e catégorie.....	601,2	685,37	687,37
4 ^e catégorie.....	801,6	913,82	916,50
Aveugles.....	982	1119,48	1122,75

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85 % ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	Nombre de points annuel	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 1/07/2009	au 1/10/2009
85 %	65	74,10	74,32
90 %	77	87,78	88,04
95 %	85	96,90	97,18
100 % et veuves de guerre	92	104,88	105,19
Enfant infirme :			
Veuve ou orphelin.....	333	379,62	380,73

RETRAITE DU COMBATTANT

A.C. Guerre 14/18	Nombre de points annuel	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 1/07/2009	au 1/10/2009
A.C. Guerre 39/45 et T.O.E. { Agés de 60 ans, pensionnés à 50 % au moins et économiquement faibles	41	560,88	562,52
Autres catégories d'A.C. âgés de 65 ans.			

NOTE IMPORTANTE. – Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

DÉCORATIONS

Montant annuel des traitements : médaille militaire : 4,57 € ; Légion d'honneur : Chevalier 6,10 € ; Officier 9,15 € ; Commandeur 12,20 € ; Grand Officier 24,39 € ; Grand-Croix 36,59 €.

A noter qu'en cas d'élévation de grade dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre Grand Mutilé, le premier traitement ne subit pas d'augmentation.

PENSION DES VEUVES

DÉSIGNATION	Nombre de points annuel	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 1/07/2009	au 1/10/2009
Non remariées ou remariées et redevenues veuves, au-dessus de 50 ans ou infirmes.			
Taux exceptionnel.....	682	777,48	779,75
Non remariées ou remariées et redevenues veuves, âgées de plus de 40 ans.			
Taux normal.....	515	587,10	588,82
Non remariées ou remariées et redevenues veuves, au-dessous de 40 ans.			
Taux de réversion.....	348	396,72	397,88
Majoration spéciale pour veuves d'invalidé bénéficiant de l'article L 18 et de l'allocation spéciale 5 bis/a (1) âgées de plus de 57 ans	260	296,40	297,27
Majoration spéciale pour veuves d'invalidé bénéficiant de l'article L 18 et de l'allocation spéciale 5 bis/b (1) sans condition d'âge.....	350	399,00	400,17

Les veuves remariées après le 2 octobre 1941, redevenues veuves recouvrent leur droit à pension.

La pension du taux de réversion est accordée à la veuve quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60 % et inférieur à 85 %.

La pension au taux normal est accordée aux veuves des pensionnés à 85 % et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de la pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

A noter que le taux normal et le taux de réversion passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les veuves non remariées (ou avant 50 ans pour les veuves infirmes) sous réserve que la veuve remplisse les conditions de fortune exigées.

(1) La majoration spéciale est attribuée pour les soins donnés par elles à leur mari aux veuves de grands invalides relevant de l'article L 18 du code et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b (aveugles, paraplégiques, amputés de deux ou plus de deux membres) lorsqu'elles sont titulaires d'une pension si elles justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins quinze années.

MAJORATION DES PENSIONS DE VEUVES AYANT DES ENFANTS A CHARGE

Selon les conditions des articles L50 et 51 du Code des pensions

NOMBRE D'ENFANTS	Nombre de points annuel	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE REVERSION MENSUEL	
		au 1/07/2009	au 1/10/2009
Un enfant	120	136,80	137,20
Deux enfants.....	140	159,60	160,07
Par enfants et plus	160	182,40	182,93

PENSIONS D'ASCENDANTS

	Nombre de points annuel	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 1/07/2009	au 1/10/2009
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	277,02	277,83
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	139,08	139,49
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	51,30	51,45

ALLOCATION AUX IMPLACABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 1/07/2009	au 1/10/2009
1 500 points (à 60 ans)	1710,00	1715,00
1 200 points (à 65 ans)	1368,00	1372,00

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	Nombre de points annuel	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 1/07/2009	au 1/10/2009
Indemnité de soins	916	1044,24	1047,29
Indemnité de ménage	458	522,12	523,65
Indemnité de reclassement	687	783,18	785,47
Indemnité de ménage	275	313,50	314,42

Ayant à vingt ans touché le fond
de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés
et nous nous sommes élevés.
Nous nous sommes unis.
Dans les chemins de la fraternité,
rien ne pouvait plus nous arrêter.
Nous nous sommes appelés nous-mêmes
les Gueules Cassées,
et nous avons adopté comme devise
"Sourire quand même"



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

Union des Blessés de la Face et de la Tête

"Les Gueules Cassées"

20 rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Tél. : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

adresse : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr